



SÉNÉGAL 0
ALGÉRIE 2

Les Verts en quarts de finale avec brio

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



12° : ALGER
18° : TAMANRASSET p. 2

Mercredi 28 Janvier 2015 - 7 Rabie El Thani 1436 - N° 853 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE-NIGER

FIN DE LA VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT NIGÉRIEN
MAHAMADOU ISSOUFOU EN ALGÉRIE

ALGER ET NIAMEY

La solidarité en 19 points

p.p 4-5

Le gouvernement sahraoui appelle l'UA à empêcher la tenue du Forum de Crans Montana sur les territoires sahraouis occupés

p. 18

ALGÉRIE -FRANCE
Le général-major Hamel reçoit un haut responsable du ministère français de l'Intérieur

p. 17

Le Président Bouteflika préside un Conseil restreint consacré au développement des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé mardi un Conseil restreint consacré au développement local dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. Outre le Premier

ministre, Abdelmalek Sellal, une douzaine de ministres chargés des secteurs socio-économiques et de hauts responsables ont pris part à cette réunion, la deuxième du genre. Plusieurs décisions,

orientations et instructions du chef de l'Etat sont attendues à l'issue de ce conseil restreint relatives au développement de ces régions.

ÉNERGIE

DES EXPERTS INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

«Garantir l'autosuffisance énergétique et l'indépendance économique»



Le gaz de schiste atout ou malédiction

MDN

Un terroriste capturé et une quantité de munitions récupérée à Lakhdaria

p. 3

SANTÉ

FATIGUE

Et si on rechargeait nos batteries ?

CULTURE

AHMED BEDJAOUI ET DENIS MARTINEZ
Une belle aventure artistique entre un cinéaste et un peintre

p. 20

ESCRIME

COUPE DU MONDE DE FLEURET (DAMES)
102 concurrentes au rendez-vous d'Alger

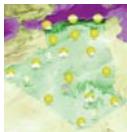
p. 24

SOCIÉTÉ

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
Une femme accouche dans le camion des pompiers en pleine montagne

p. 12

Météo



Régions Nord : 12° à Alger

Temps partiellement nuageux avec averses de pluies et ou de grêles localement plus fréquentes notamment vers les régions Est. Prédominance du soleil sur les régions Ouest en cours de journée. Chutes de neige sur les reliefs Centre et Est dépassant 1000 mètres d'altitude. Les vents seront modérés avec parfois rafales de vent sous les orages. La mer sera agitée.

Régions Sud : 18° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

Max

Min

Alger	12°	07°
Oran	15°	10°
Annaba	13°	10°
Béjaïa	13°	07°
Tamanrasset	18°	02°

Horaires des prières

Mercredi 7 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:26
Dohr	13:01
Asr	15:45
Maghreb	18:09
Isha	19:30



RESSOURCES EN EAU

Necib demain à Béjaïa



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain jeudi 29 janvier 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa.

LE 1ER FÉVRIER AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Rencontre Bouchouareb-Ali Haddad



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, recevra dimanche 1er février, à 9h30, au siège du ministère, une délégation du FCE conduite par son président Ali Haddad.

TNA

Concert de l'Orchestre symphonique national



Sous la direction du maestro Amine Kouider, l'Orchestre symphonique national sera en concert ce soir à partir de 19h au Théâtre national algérien (TNA).

CE MATIN AU CIMETIÈRE D'EL ALIA Recueillement à la mémoire de Abdelhak Benhamouda



Le secrétariat général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), organise ce matin à 10h au cimetière des chouhada d'El Alia, Alger, un recueillement à la mémoire de Abdelhak Benhamouda.

CET APRÈS-MIDI À 13H 30 AU SIÈGE DE L'UGCAA Célébration de la grève des 8 jours



A l'occasion de la commémoration de la grève des 8 jours (28 janvier 1957), l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise cet après-midi à partir 13h30 en son siège sis 40/42 rue Larbi Ben M'hidi, une cérémonie pour marquer l'événement.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur l'information sécuritaire et l'ouverture médiatique

Le Forum de DK News abritera ce matin à 10h30 une conférence qui portera sur «L'information sécuritaire et l'ouverture sur les médias». La rencontre sera rehaussée par la présence de représentants de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et d'invités de différents horizons. Elle sera animée par le Dr Ahmed Mizab président de la commission al-

géro-africaine pour la paix et la réconciliation nationale. La conférence aura lieu au centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura Ben Akoun, Alger.



DEMAIN À L'HÔTEL RIADH Défilé de mode de vêtements traditionnels algériens



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, présidera en compagnie de la ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, demain jeudi 29 janvier 2015 à 16h à l'hôtel El Riadh de Sid Fredj, l'ouverture du défilé de mode de vêtements traditionnels algériens.

VENDREDI À L'HÔTEL SOFITEL Salon de l'Optique

Sodis, AB MED et Ouzlifi Optic, organisent vendredi 30 janvier 2015 à l'hôtel Sofitel d'Alger (Salle Hamma), un salon de l'Optique.

APN

Clôture le 2 février de la session d'automne

La session d'automne pour l'année 2014 de l'Assemblée populaire nationale (APN) sera clôturée le 2 février selon la date fixée par le bureau de l'Assemblée. La clôture de la session d'automne de la chambre basse du Parlement a été décidée lors d'une réunion, lundi, du bureau de l'APN, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, consacrée à la définition du calendrier des travaux de l'Assemblée, a précisé un communiqué de l'APN. Le bureau a décidé de poursuivre les séances plénaires jeudi 29 janvier par une séance consacrée au vote du projet de loi amendant et complétant la loi n° 05-01 relative à la lutte et à la prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ajoute le communiqué.

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIAS JEUNESSE

Rencontre avec Rabiaâ Djelti



Dans le cadre de son programme «des mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise cet après-midi à partir de 14h à la bibliothèque multimédias jeunesse (Didouche Mourad, Alger), une rencontre avec le Dr Rabiaâ Djelti.

LE 31 JANVIER AU CENTRE CULTUREL BACHIR-MENTOURI

Conférence sur l'environnement

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri abritera samedi 31 janvier à partir de 13h, une conférence sur l'environnement, animée par Belkouari Mohamed.



DU 11 AU 16 FÉVRIER À BÉJAÏA

Salon des véhicules utilitaires, industriels et travaux publics



La 1ère édition du Salon des véhicules utilitaires, industriels et travaux publics de Béjaïa, organisé par la Eurl Expo & Event, aura lieu du 11 au 16 février à la grande surface du Lac Ihaddaden, Béjaïa. 17 marques automobiles seront présentes à ce salon.

LUTTE ANTITERRORISTE: L'Algérie se doit de combler les vides juridiques contenus dans sa législation

Le ministre de la Justice, gardes des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, lundi à Alger, que «l'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme, se doit de combler les vides juridiques contenus dans sa législation en son volet relatif à la lutte antiterroriste».

M. Louh qui répondait aux préoccupations des députés soulevées lors du débat du projet de loi complétant et amendant la loi relative à la lutte et à la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a précisé qu'"il est inconcevable que l'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme de ne pas combler les vides juridiques contenus dans sa législation en son volet lié à la lutte entiterroriste".

«L'Algérie est connue sur la scène internationale pour sa lutte antiterroriste, d'autant qu'elle n'a eu de cesse de mettre en garde contre ce fléau dans les fora internationaux», a rappelé le ministre.

«La loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme promulguée en 2005 et amendée en 2012 ne répond plus aux engagements internationaux en raison des développements survenus sur la scène internationale», a-t-il dit soulignant que l'Algérie est tenue par des engagements internationaux et des réunions auront lieu en février prochain sur le terrorisme.

Concernant le fait de confier à une instance administrative la mission de mettre à exécution les directives du Conseil de sécurité portant gel des



fonds de personnes ou organisations. M. Louh a précisé que «cette mission a été confiée au ministère des Finances et non de la Justice, ce qui est en vigueur dans tous les pays».

S'agissant de la mise en place d'un système bancaire pour contrôler le mouvement des fonds, le ministre a rappelé l'adoption par le Gouvernement d'un décret exécutif en vertu du

quel un plafond sera fixé pour les transactions bancaires.

Il a, en outre, indiqué que l'Algérie avait initié l'amendement de la Convention arabe de lutte contre le financement du terrorisme en y introduisant une clause prévoyant des sanctions à l'encontre des Etats qui versent une rançon aux groupes terroristes, une proposition qui fait l'objet d'examen.

JUSTICE:

Procès des auteurs d'un attentat terroriste en 2008 à Béni Amrane

Le procès de 15 individus impliqués en 2008 dans un attentat terroriste à Béni Amrane (Wilaya de Boumerdes), qui a fait 13 victimes dont des éléments de l'ANP et un expatrié français, aura lieu mercredi devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

Les 15 accusés dont 13 sont en état de fuite doivent répondre des chefs d'inculpation de «création d'un groupe terroriste armé, homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens avec usage d'engins explosifs». Cet attentat à l'explosif avait causé la mort de l'ingénieur de l'entreprise française de BTP "Razel", et de son chauffeur algérien, âgé alors de 28 ans, selon l'arrêt de renvoi. Deux engins explosifs commandés à distance avaient été cachés à l'entrée du siège de la société ou travaillaient les deux victimes, selon la même source.

La première bombe avait explosé au passage de la voiture de l'expatrié français, le tuant sur le coup ainsi que son chauffeur. Vingt minutes après la première explosion, une seconde bombe artisanale, qui avait été placée à cinq mètres du premier engin avait explosé, visant, cette fois-ci, des éléments de l'Armée nationale populaire et des agents de la protection civile, qui étaient venus sur les lieux pour

secourir les victimes. 13 personnes au total sont mortes dans cet attentat terroriste.

Les services de sécurité avaient découvert sur place une troisième bombe, qu'ils avaient réussi à désamorcer. S'agissant des deux terroristes arrêtés, l'un d'eux, le dénommé Gouri Ibrahim avait été appréhendé alors qu'il s'apprétait à subir une opération chirurgicale à l'œil gauche à l'hôpital Nafissa Hamoud, à Hussein Dey (Alger), victime de son propre engin explosif, qui lui a explosé au visage. L'engin piégé était destiné pour perpétrer un attentat contre une patrouille de la gendarmerie nationale, toujours selon l'arrêt de renvoi.

Les individus poursuivis dans cette affaire appartiennent à la Katibat «Djounoud El Arkam» et sont issus de la wilaya de Boumerdes. Parmi les accusés, figurent des terroristes repents ayant bénéficié des mesures de clémence. Les investigations diligentées dans ce sens avaient conclu que ces accusés avaient perpétré une nouvelle fois des attentats terroristes dont celui de Béni Amrane. Ils faisaient partie de groupes terroristes actifs dans les montagnes des wilayas de Boumerdes et de Tizi Ouzou, leur apportant appui logistique et financier.

Des députés appellent à la création d'un système bancaire de contrôle des mouvements des capitaux

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué lundi lors d'une séance consacrée à l'examen du projet de loi complétant et amendant la loi relative à la lutte et à la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les nouvelles dispositions introduites plaident pour la création d'un système bancaire de contrôle des sources et mouvements des capitaux.

La députée du parti du Front de libération nationale (FLN), Zahra Abib, a estimé que l'absence de bureaux de change de devises a favorisé la fuite des capitaux, proposant la généralisation de la carte bancaire et l'ouverture de comptes bancaires pour les membres de la communauté nationale.

Elle a également appelé au durcissement des sanctions contre les trafiquants de drogue allant jusqu'à la peine de mort, d'autant que les fonds récoltés par ce trafic servent au financement du terrorisme. Mme Nacéra Sadek de la même formation politique s'est dit en faveur des nouvelles dis-

positions qui ont pour objectif le tarissement des sources de financement du terrorisme. Toutefois, elle s'est interrogée sur les raisons de confier la décision de saisie ou de gel des fonds suspects à une instance administrative (ministère des Finances) au lieu de la Justice.

Un autre député du FLN a proposé la criminalisation des médias qui soutiennent le terrorisme et consacrent des espaces à des personnalités appartenant à des parts interdites d'activités. Dans le même sillage, le député Mohamed Dahmani du même parti a plaidé pour le gel des fonds des associations dont les activités sont suspectes, proposant la promulgation d'une loi sur la lutte contre l'évasion fiscale.

La séance a été marquée par le retrait des députés du parti des Travailleurs (PT) et du Front pour la Justice et le développement (FJD) pour «Violation flagrante» du règlement intérieur de l'APN et de la loi organique régissant les relations avec le Parlement. Les représentants des deux formations ont dé-

mandé le report de l'examen du projet de loi qui revêt une grande importance, notamment en cette conjoncture préoccupante au double plan régional et international.

Commentant le retrait des députés des deux formations politiques, le président de l'APN, Larbi Ould Khélifa, a expliqué que les dispositions de l'article 17 de la loi organique, régissant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement ainsi que les relations avec les autorités législative et exécutive conférant au Gouvernement le droit d'évoquer leur dépôt d'un projet de loi donné, son caractère urgent.

Selon M. Ould Khélifa, des mesures exceptionnelles peuvent être appliquées dans de telles situations, ce qui induit une réduction des délais dans les mesures législatives comme c'est le cas pour la loi relative au blanchiment d'argent, au financement et à la lutte contre le terrorisme. Il a estimé à ce propos que l'argument du non respect des mesures légales «n'est fondé sur aucune base juridique».

MDN

Un terroriste capturé et une quantité de munitions récupérée à Lakhdaria

Un terroriste a été capturé, une quantité de munitions et un fusil à pompe ont été récupérés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Bouchrioua, commune de Lakhdaria, wilaya de Bouira, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (ière région militaire) a capturé, hier 26 janvier 2015 à 7h00, dans la zone de Bouchrioua, commune de Lakhdaria, un (1) terroriste et a récupéré un fusil à pompe, une quantité de munitions de 33 cartouches, une grenade de conception artisanale et une paire de jumelles», précise la même source.

«Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6ème région militaire) ont arrêté, le même jour, dans deux opérations distinctes, deux (2) contrebandiers de nationalité algérienne et ont saisi un véhicule tout-terrain, deux 2 motos, une quantité de 1.380 litres de carburant, un téléphone satellite et une somme d'argent de 3.740 dinars», ajoute le ministère.

GENDARMERIE NATIONALE:

Réalisation en cours de 8 nouvelles brigades à Tizi-Ouzou

Huit (8) nouveaux sièges de brigades de la Gendarmerie nationale sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi le commandant du groupement territorial, le lieutenant colonel Akrouf Noureddine.

«Leur taux d'avancement actuel est de 60 à 80%, a-t-il précisé dans un point de presse consacré au bilan d'activités pour l'année 2014, de ce corps constitué, estimant qu'une fois opérationnelles ces nouvelles brigades participeront au relèvement du «taux de couverture sécuritaire de la wilaya, qui ne dépasse pas les 38% actuellement».

«La gendarmerie nationale à Tizi-ouzou est représentée par 25 brigades, pour un total de 67 communes, soit un gendarme pour plus de 1700 habitants» a observé, à cet égard, le lieutenant colonel Akrouf Noureddine.

Par ailleurs, ce responsable a relevé «l'absence» de cas d'enlèvement au niveau la wilaya, depuis de nombreux mois, un indice qui démontre, selon lui, que «les efforts de la gendarmerie nationale sur le terrain, associés à ceux des autres corps sécuritaires, ont porté leurs fruits», particulièrement avec la mise en service, en 2014, des nouvelles brigades d'Iferhouene, Iflissenne, Maatkas, Makouda et Tizi-Ouzou. Le lieutenant colonel Akrouf Noureddine a, néanmoins, fait cas d'une légère hausse en 2014, par rapport à 2013, des crimes d'atteintes à la chose publique, aux personnes et aux biens, parallèlement à une hausse des accidents de la circulation. Un phénomène qu'il a imputé à un accroissement du parc mobile de la wilaya et à la difficulté du réseau routier dans cette région montagneuse.

«Avec seulement 9 affaires de drogue, traitées en 2014, et la saisie de 50 kg de kif, le crime organisé est considéré comme faible dans la wilaya», a encore, relevé ce responsable.

ALGERIE - NIGER

Raffermissement des liens d'amitié, unité de vue sur les grands dossiers de l'heure

Boualem Branki

La visite de travail et d'amitié en Algérie du président nigérien Mahamadou Issoufou, à l'invitation du président Bouteflika, a raffermi les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays et les deux peuples voisins et frères.

Cette visite a surtout permis aux responsables des deux pays de réaffirmer leur volonté de travailler encore plus pour développer leurs relations de partenariat économique, de défense et politique. Mais également pour faire de la région du Sahel une région de paix, de développement et définitivement débarrassée du fléau terroriste.

Comme cette visite, la première qu'effectue en Algérie le jeune président nigérien, a été l'occasion pour les chefs d'état et les hauts responsables des deux pays de discuter et d'accorder leurs points de vue sur plusieurs dossiers d'actualité régionale. Dans le communiqué final ayant sanctionné cette visite de travail, qui intervient moins d'un mois après celle effectuée en Algérie du président sénégalais Macky Sall, l'Algérie et le Niger ont réitéré leur appel pour solution politique "mutuellement acceptable" au conflit du Sahara occidental. Sur la question du Sahara occidental, "les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon et son envoyé spécial, M. Christopher Ross, visant à trouver une solution politique mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies".

C'est un peu dans cette dynamique de dialogue initié par les Nations unies et les pays de l'Union africaine que l'Algérie et le Niger "se sont réjouis du règlement pacifique de la plupart des conflits ayant touché le continent". Pour autant, les points noirs, les zones de tensions et de conflits restent importants en Afrique.

La situation au Mali, où l'Algérie tente de ramener le pays grâce au dialogue entre les parties en conflit, a été ainsi examinée lors des entretiens entre les deux chefs d'état. Dans leur communiqué commun, les deux parties expriment ainsi "leur satisfaction pour les efforts de la médiation internationale, sous la conduite de l'Algérie, en vue de parvenir à un règlement définitif et durable de la crise malienne. En outre, les deux chefs d'Etat ont souligné également la nécessité pour la communauté internationale d'accompagner le Mali dans ses efforts de développement social et économique. La paix et le retour à la paix civile en Libye ont été par ailleurs un sujet de préoccupation pour les chefs d'Etat algérien et nigérien, puisque les deux pays ont des liens étroits avec le peuple libyen et des frontières terrestres de plusieurs milliers de km. A cet égard, l'Algérie et le Niger, qui ont montré leur préoccupation face à la situation difficile et précaire qui prévaut en Libye, ont souligné la nécessité du respect du cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire libyen, et encouragé les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations unies, à s'engager "loyalement" et "de bonne foi" dans le dialogue politique organisé à Genève sous l'égide de l'ONU.

Car si l'Algérie et le Niger ont réaffirmé la solidité des liens de fraternité et de voisinage qui les lie depuis longtemps, ils n'ont pas hésité, par contre, à encourager tous les efforts, notamment ceux de l'ONU, pour trouver rapidement une issue au blocage d'une solution juste et démocratique, à la question sahraoui, ainsi que la fin de la guerre civile en Libye.

Fin de la visite d'Etat du Président nigérien Mahamadou Issoufou en Algérie

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou a quitté mardi Alger au terme d'une visite d'Etat en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



L'Algérie et le Niger pour une solution politique à la crise libyenne

Le président nigérien a été salué à son départ de l'aéroport international, Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et des membres du gouvernement.

Lors de cette visite, M. Issoufou s'était entretenu avec le président Bouteflika. A l'issue de cet entretien, le président nigérien avait précisé que l'Algérie et le Niger ont convenu de «mobiliser» et «mutualiser» leurs capacités opérationnelles et de renseignements pour faire face à la menace terroriste.

«Nous avons convenu de mobiliser et mutualiser nos capacités opérationnelles et de renseignements pour faire face aux menaces terroristes et organisations criminelles»,

L'Algérie et le Niger appuient le processus visant à rendre opérationnelle l'architecture de paix et de sécurité au Sahel

Il avait déclaré. Sur le plan de la coopération bilatérale, M. Issoufou avait exprimé son optimisme quant à l'avenir des relations algéro-nigériennes, précisant que «dans l'avenir, les relations vont connaître une nouvelle impulsion dans les domaines économique, politique, sécuritaire et social».

Le président Bouteflika avait, lors de cette audience, décerné la plus haute distinction de l'Ordre du Mérite national à son homologue nigérien «en raison de ses nobles actions au service de son peuple et de sa nation et de ses positions courageuses dans la défense des causes justes de notre continent africain et en considération de son amitié constante à l'endroit de l'Algérie,

peuple et gouvernement».

Il lui avait également offert un cheval de race barbe, qui lui a été remis par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, à la résidence d'Etat de Zeralda.

De son côté, le chef de l'Etat nigérien avait remis au président Bouteflika la plus haute distinction honoraire du Niger, élévant à la Dignité de Grand croix de l'ordre national.

Le président nigérien avait reçu auparavant, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed-Larbi Ould Khelifa et le Premier ministre Abdelfmalek Sellal.

M. Issoufou avait entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours Algérie à la tête d'une importante délégation, rappelle-t-on.

Alger et Niamey saluent les efforts de la médiation sous la conduite de l'Algérie pour le règlement de la crise malienne

L'Algérie et le Niger ont exprimé, dans un communiqué conjoint rendu public mardi, à l'issue de la visite d'Etat du président nigérien, Mahamadou Issoufou à Alger, leur satisfaction pour les efforts de la médiation internationale,

sous la conduite de l'Algérie, en vue de parvenir à un règlement définitif et durable de la crise malienne.

«S'agissant de la situation au Mali, les deux Présidents (Bouteflika et Issoufou) ont exprimé leur satisfaction pour les efforts de la média-

tion internationale, sous la conduite de l'Algérie et dont le Niger est membre, en vue de parvenir à un règlement définitif et durable de la crise malienne dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays», est-il précisé dans le communiqué. Les deux chefs d'Etat ont souligné également la nécessité pour la communauté internationale d'accompagner le Mali dans ses efforts de développement social et économique, a ajouté le communiqué conjoint.

APS

ALGERIE - NIGER

Communiqué conjoint rendu public à l'occasion de la visite en Algérie du président nigérien

Un communiqué conjoint a été rendu public hier à l'occasion de la visite d'Etat de trois jours effectuée en Algérie par le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou. Voici le texte intégral du communiqué.

1. A l'invitation de son excellence M. Abdelaïz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire, son excellence M. Mahamadou Issoufou, président de la République du Niger, a effectué une visite d'Etat en Algérie du 25 au 27 janvier 2015.

2. La visite du président nigérien s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations traditionnelles d'amitié, de solidarité, de coopération et de bon voisinage qui existent entre l'Algérie et le Niger conformément à l'engagement de leurs dirigeants de conférer une dimension stratégique aux relations bilatérales, reflétant ainsi les aspirations des peuples algérien et nigérien.

3. Au cours de cette visite, les deux Chefs d'Etat ont eu des rencontres en tête-à-tête et des discussions élargies aux deux délégations.

4. Cette rencontre a constitué une occasion pour les deux parties de passer en revue l'état de la coopération dans plusieurs domaines et d'affirmer leur détermination pour les renforcer davantage, à travers la mise en place de programmes de coopération mutuellement bénéfiques pour les deux pays.

5. Les deux Chefs d'Etat ont confirmé la convergence totale des positions et des analyses politiques des deux pays sur les principales questions d'intérêt commun, et ont réitéré leur engagement commun d'œuvrer au renforcement des relations de coopération dans tous les domaines en vue de l'éradication d'un partenariat mutuellement avantageux.

6. Les deux Présidents ont procédé à un échange sur les évolutions intervenues dans chacun des deux pays, notamment les réformes et les grands programmes de développement en cours de réalisation.

7. Abordant les relations bilatérales, les deux Chefs d'Etat ont réitéré leur volonté d'œuvrer à leur renforcement et à leur diversification afin qu'elles reflètent les potentialités de coopération qui existent entre les deux pays.

8. S.E.M Mahamadou Issoufou, président de la République du Niger, a exprimé ses remerciements et sa gratitude à S.E.M Abdelaïz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire, pour la solidarité active de l'Algérie envers son pays particulièrement par la contribution permanente à la formation des cadres nigériens, l'effacement de la dette bilatérale ainsi que l'importante aide humanitaire consentie.

9. S'agissant des questions régionales et internationales, les deux Chefs d'Etat ont relevé, avec satisfaction, la convergence de leurs analyses politiques et l'identité de leurs vues sur l'ensemble des thémes abordés, en mettant en exergue le rôle actif que déploient les deux pays au niveau continental et dans leurs sphères d'appartenance géographique respectives pour la promotion d'un climat de paix, de stabilité et de prospérité au développement.

10. Ils ont également saisi l'occasion de cette visite pour réaffirmer leur volonté partagée de poursuivre leur dialogue et leur concertation, notamment, au sein des institutions régionales et internationales, pour une coopération solidaire et dynamique, en insis-



tant sur l'importance de la tenue de consultations régulières entre les hauts responsables des deux pays.

11. Les deux parties, qui se sont réjouies du règlement pacifique de la plupart des conflits ayant touché le continent, ont relevé, avec préoccupation, la persistance de certains foyers de tension en Afrique, dont la complexité et la gravité appellent une réflexion audacieuse de tous les partenaires africains sur l'urgence de conjurer leurs efforts conformément aux idéaux énoncés dans l'acte constitutif de l'Union africaine.

12. Les deux chefs d'Etats se sont également félicités de la coopération prometteuse qui se développe et se renforce dans le domaine sécuritaire, au niveau de la région, et ont apporté dans ce cadre leur appui au processus de Nouakchott visant à opérationnaliser l'architecture de paix et de sécurité au Sahel.

13. Ils ont souligné que la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé doit continuer de manière déterminée, au niveau de chaque pays, et en mettant à profit les potentialités offertes par la coopération régionale et internationale, dans le cadre de la stratégie des Nations unies contre le terrorisme.

Dans ce cadre, ils ont rappelé les décisions pertinentes de l'Union africaine sur l'interdiction de paiement de rançons contre la libération d'otages, et ont condamné cette pratique qui participe au financement du terrorisme.

14. S'agissant de la situation au Mali, les deux Présidents ont exprimé leur satisfaction pour les efforts de la médiation internationale, sous la conduite de l'Algérie et dont le Niger est membre, en vue de parvenir à un règlement définitif et durable de la crise malienne dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. Ils ont souligné également la nécessité pour la communauté internationale d'accompagner le Mali dans ses efforts de développement social et économique.

15. Concernant la situation en Libye, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur profonde préoccupation face à la situation dans ce pays qui menace la nation libyenne dans ses fondements ainsi que la stabilité et la sécurité dans

la région. Ils ont souligné l'impératif du respect du cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire libyen, et encouragé les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations unies, à s'engager loyalement et de bonne foi dans le dialogue initié par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, M. Bernardino Léon, en vue de parvenir à une solution politique qui préserve l'unité, l'intégrité du territoire, la stabilité du pays et la cohésion de son peuple.

16. Abordant la question du Sahara occidental, les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon et son envoyé spécial, M. Christopher Ross, visant à trouver une solution politique, mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil et de l'Assemblée générale des Nations unies.

17. S'agissant de la situation au Moyen-Orient, les deux Présidents ont réitéré leur soutien pour un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien, consacrant le droit du peuple palestinien à la création d'un Etat indépendant avec comme capitale El Qods.

18. Les deux parties ont plaidé en faveur d'une réforme profonde de l'organisation des Nations unies et réitéré leur attachement au consensus d'Ez Elwin, pour une participation plus large et active des pays africains au processus de prise de décision au niveau de cette organisation.

19. Les entretiens entre les deux parties se sont déroulés dans une atmosphère cordiale et fraternelle, empreinte de compréhension mutuelle.

Le président nigérien S.E.M Mahamadou Issoufou, a remercié vivement le président Abdelaïz Bouteflika pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservées, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait.

Il lui a adressé une invitation à l'effet d'effectuer une visite officielle au Niger, cette invitation a été acceptée avec plaisir, la date sera arrêtée d'un commun accord par voie diplomatique».

L'Algérie et le Niger conviennent de mutualiser leurs capacités opérationnelles face à la menace terroriste

L'Algérie et le Niger ont convenu de «mobiliser» et «mutualiser» leurs capacités opérationnelles et de renseignements pour faire face à la menace terroriste, a indiqué lundi après-midi à Alger le président nigérien, Mahamadou Issoufou.

«Nous avons convenu de mobiliser et mutualiser nos capacités opérationnelles et de renseignements pour faire face aux menaces terroristes et organisations criminelles», a déclaré à la presse M. Issoufou à l'issue d'un entretien avec le président de la République, Abdelaïz Bouteflika.

«L'Algérie et le Niger sont deux pays qui partagent près de 1.000 kms de frontières et qui ont de grands espaces désertiques dont il faut assurer la sécurité», a-t-il ajouté, précisant que les délégations des deux pays ont eu à échanger «beaucoup» sur des questions sécuritaires d'intérêt commun, notamment la situation en Libye et au Mali.

Sur le plan de la coopération bilatérale, il s'est dit «optimiste» quant à l'avenir des relations algéro-nigériennes.

«La coopération entre les deux pays se porte très bien et nous allons donner un nouvel élan à nos relations», a-t-il dit, ajoutant que «dans l'avenir, les relations vont connaître une nouvelle impulsion dans les domaines économique, politique, sécuritaire et social».

Les entretiens ont porté aussi sur les échanges économiques entre le Niger et l'Algérie, a-t-il poursuivi. M. Issoufou a indiqué avoir abordé avec le chef de l'Etat les projets d'infrastructures africaines, comme la réalisation de la transsaharienne, les projets de fibre optique et du gazoduc entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Les possibilités de coopération dans le domaine des hydrocarbures ont été aussi abordées à cette occasion.

A l'issue de l'entretien, le président Bouteflika a décerné la plus haute distinction de l'Ordre du Mérite national au président nigérien «en raison de ses nobles actions au service de son peuple et de sa nation et de ses positions courageuses dans la défense des causes justes de notre continent africain et en considération de son amitié constante et l'endroit de l'Algérie, peuple et gouvernement».

De son côté, le chef de l'Etat nigérien a remis au président de la République la plus haute distinction honorifique du Niger, l'élevant à la Dignité de Grand croix de l'ordre national.

APS

SAHARA OCCIDENTAL : — Alger et Niamey soutiennent les efforts de l'ONU pour l'autodétermination du peuple sahraoui

L'Algérie et le Niger ont réaffirmé, dans un communiqué conjoint rendu public mardi, à l'issue de la visite d'Etat du président nigérien, Mahamadou Issoufou à Alger, leur soutien aux efforts de l'ONU en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. «Abordant la question du Sahara occidental, les deux

chefs d'Etat ont réaffirmé leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon et son envoyé spécial, M. Christopher Ross, visant à trouver une solution politique, mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions per-

tinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies», est-il précisé dans le communiqué conjoint.

Dans ce cadre, les deux parties, «se sont réjouies du règlement pacifique de la plupart des conflits ayant touché le continent», et ont relevé, «avec préoccupation, la per-

sistance de certains foyers de tension en Afrique «dont la complexité et la gravité appellent une réflexion audacieuse de tous les partenaires africains sur l'urgence de conjurer leurs efforts conformément aux idéaux énoncés dans l'acte constitutif de l'Union africaine», ajoute le même texte.

M. ABDELMADJID ATTAR ANCIEN MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU ET EX-PDG DE SONATRACH,
M. BACHIR MESSAITFA ANCIEN SECRÉTAIRE D'ETAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE,
CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES, INVITÉS HIER DE FORUM DE DK NEWS

« Garantir l'autosuffisance énergétique et l'indépendance économique »

Ils étaient au rendez-vous : M. Abdelmadjid Attar ancien ministre des Ressources en eau et ex-PDG de Sonatrach, M. Bachir Messaitfa ancien secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des statistiques, ainsi que des universitaires et spécialistes de différents horizons, pour une conférence-débat se rapportant à l'exploitation du gaz du schiste intitulée « L'environnement et le développement économique ». Mme Fatiha Mouassa secrétaire nationale chargée de communication, au sein de l'UNFA a lancé les interventions en exprimant la position de son organisation de la société civile en faveur du développement et de l'association des citoyens à la sensibilisation sur toutes les questions de l'heure pour une meilleure mobilisation, loin de toute manipulation.



Ph. : M. Nabil Kaci

O.Larbi

Abdelmadjid Attar intervient dans le Forum après que l'ex-secrétaire d'Etat à la prospective et aux statistiques ait dressé un état des lieux de l'économie algérienne à partir d'indicateurs pris dans la comptabilité nationale. M. Messaitfa a notamment mis en évidence le rôle de secteurs économiques tels que le tourisme pour diversifier l'économie et dynamiser les secteurs concernés par ce développement des services.

Il a surtout prôné la mise en œuvre de l'économie de la connaissance, des TIC, d'une liaison réelle entre l'université et l'industrie, l'innovation, la gestion moderne des entreprises seraient les leviers sans lesquels l'Algérie, malgré tous ses atouts, serait pénalisée par des retards dans son développement général et notamment humain.

Abdelmadjid Attar est direct : « On construit des logements distribués gratuitement, des universités, des hôpitaux, le KW de gaz revient à 4DA mais le consommateur paie 2,5DA, la question qui se pose : mais qu'est-ce que nos enfants auront en héritage ? » Le conférencier rappelle que « l'eau, l'énergie, l'environnement sont des ressources naturelles. »

« L'énergie du futur, c'est encore le pétrole ! »

Catégorique, Abdelmadjid Attar affirme que « ceux qui pensent que les hydrocarbures sont dépassés se trompent. On produit dans le monde 12 milliards de TEP (tonne équivalent pétrole) chaque année. La sécurité énergétique est une nécessité stratégique pour tous les pays. Au commencement des années 2000, les USA avaient produit un document en 8 points qui met la priorité sur la production d'énergie. Les bouleversements géopolitiques qui ont suivi et sont en cours en Irak, Syrie, Libye, les dangers aux frontières de l'Algérie ont pour seule base, la raréfaction des sources d'énergie. »

C'est pourquoi les nations dont le sol et le sous-sol sont riches en réserves d'hydrocarbures mettent les moyens pour se prému-

nir à l'avenir, y compris en exploitant les hydrocarbures non conventionnels.

Hydrocarbures de schiste

Les réserves algériennes d'hydrocarbures sont connues, « elles représenteront en 2030, 37% des besoins. D'où viendront les 67% restants ? De l'énergie solaire ? Trop chère ! Les réserves prouvées en TEP sont actuellement de 3,5 milliards pour le pétrole liquide ; de 45000 milliards pour le gaz, mais seulement 57% prouvées. N'oublions pas que ces ressources s'épuisent et ne se renouvellent pas. »

Poursuivons le développement, l'Algérie n'a qu'« une seule ressource, les hydrocarbures. » Les hydrocarbures de schiste sont évalués à « plus de 125 milliards de mètres cubes dans le sous-sol ; certains parlent même de 165 milliards. Est-ce que cela existe vraiment ? Les techniques actuelles sont-elles valables ? »

Dernière condition : « La rentabilité » et l'environnement car « on fore beaucoup ; des milliers de puits sur des surfaces rapprochées. »

Pas de catastrophe en Algérie

Où se trouve le gaz de schiste ? « S'il se trouvait dans la Mitidja ; la question se poserait de choisir entre l'eau, le gaz et l'agriculture. Mais le gaz de schiste est au Sahara sur une surface d'un 1 million 200000km² dont seulement 200 000 sont dédiés aux hydrocarbures de schiste. »

C'est vrai, le nombre de forages se compte en milliers sur une durée de 30 ans, il y en aura 30 000 qui produiront 145 à 200 millions de mètres cubes par an. »

La contamination des eaux albiennes est posée, « mais il ne faut pas exagérer, et surtout s'informer : en 50 ans et 12000 puis forés, la Sonatrach n'a jamais contaminé la nappe albienne. Pourquoi ? Parce que le forage est entièrement maîtrisé : le béton protège la nappe tout au long du forage. »

Quant à l'épuisement de la nappe albienne, la fracturation hydraulique « ne demande que 17000 m³ par forage, dont une partie est récupérable. »

Ni tremblement de terre ni empoisonnement

« Sur les 1000 produits qui peuvent entrer dans la formulation des additifs à l'eau pour la fracturation hydraulique, il ya 99 litres d'eau, 500 grammes de sable et 500 gr de produits chimiques utilisés quotidiennement aux doses qui assurent la potabilité de l'eau du robinet, la propreté des piscines, du sel pour capter les polymères ; du sel de Bohr qu'on trouve dans le savon, le potassium en détergent, des désinfectants contre les bactéries, de la gomme utilisée dans les maillages pour la flottaison du sable, de l'acide citrique : Il n'y a rien de toxique ou de dangereux pour l'homme. Ceci pour la fracturation liquide. »

Mais la recherche a également mis en évidence une agence déjà vers des méthodes de fracturation séchée, comme celle utilisée pour assécher les puits de pétrole conventionnel arrivés à leur limite de production. »

Intox et manipulation

On a parlé de tremblement de terre ! « C'était en Angleterre quand un sismographe a enregistré une secousse de 1 ou 2 points sur l'échelle de Richter ! Beaucoup trop de

contre-vérités sont véhiculées. »

Prenant la parole à la suite de l'ancien PDG de Sonatrach, ancien ministre des ressources en eau, Yasmina Attafi du ministère de l'Environnement, a rappelé la réglementation qui fait obligation à tout opérateur économique de respecter les procédures afin de préserver les conditions du développement durable.

Cette personnalité a également mis en avant la nécessité de la démocratie participative préconisée par le président de la République.

Il y a lieu de mettre en évidence que l'exploitation du gaz de schiste était dans les pires de Sonatrach dès 2001, qu'un séminaire international a été réuni à Oran en septembre 2013 qui a traité, dans le détail de l'exploration, des techniques, de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels ; que le président de la république a autorisé en conseil des ministres, en mai 2014, l'exploration du gaz et du pétrole de schiste.

Il y a eu un amont et au plan de la décision politique un total respect de la démarche sur des questions essentielles ; il fallait sans doute plus de communication, d'information et de travail de sensibilisation... »



LE GAZ DE SCHISTE : Atout ou malédiction ?

Said Abjaoui

Quand des populations sortent dans la rue pour revendiquer, quelque part, on devrait accepter la remarque qui consiste à dire que les pouvoirs publics ont trop péché par le manque de consultation ou d'écoute. Les pouvoirs publics ont manqué de vigilance en n'optant pas pour la consultation comme base stratégique de l'action quotidienne. Les contextes ont changé, les approches le devraient également car d'autres acteurs guettent pour surfer sur la vague de crise et faire de celle-ci le meilleur usage pour davantage aggraver celle-ci.

Une problématique. Comment résoudre une inéquation à quatre variables liant le gaz de schiste, le développement, l'environnement et les générations futures dans le contexte où avec la chute durable du prix du pétrole, l'Algérie se trouve à un carrefour où elle doit obligatoirement faire des choix stratégiques d'autant que la diminution drastique de ses ressources énergétiques l'appelle à une démarche d'urgence.

Comment résoudre donc la problématique posée ci-dessus ? Des experts sont appelés à débattre. À l'initiative de l'UNFA comme organisation de la société civile et partenariat avec le Forum de DK NEWS, et au siège de ce dernier, des experts ont eu hier à débattre sur le thème « l'environnement et le développement économique ».

Les invités sont M. Abdelmadjid Attar, ancien ministre des ressources en eau et ancien Directeur Général de Sonatrach. Autant dire qu'avec ses deux anciennes fonctions, il connaît bien le « thème d'actualité » avec une parfaite maîtrise qui le rend normalement incon-

tournable dans le dialogue aujourd'hui mené et lié au gaz de schiste. Il est celui peut être le seul qui a eu à gérer directement le secteur de l'énergie et celui de l'eau.

L'autre invité est M. Bachir Messaitfa, ancien Secrétaire d'Etat aux statistiques et à la prospective. La prospective sans doute est fort utile dans ce débat dans la mesure où devront être faites des simulations de l'avenir à partir des options pouvant être retenues quant aux décisions à prendre relativement à l'exploitation du gaz de schiste ou à son rejet.

Le Docteur en économie M. Hamidouche est le troisième invité et il s'est exprimé sur le développement du pays et l'approche juridique qui permettra de savoir si légalement, des populations peuvent être consultées sur une décision statutaire de haute importance pour l'avenir.

Un point commun pour les experts invités. Quelle que soit l'option dans le choix de l'exploitation du gaz de schiste, il ne faut pas retomber dans l'erreur d'en faire une rente pour le pays et de continuer à compter sur la disponibilité des ressources pour des dépenses publiques c'est-à-dire reconduire les mêmes politiques d'action avec les mêmes comportements. Les secteurs dans lesquels il faut investir existent, à savoir l'agriculture, l'industrie, le secteur des services dont le tourisme.

Concernant le tourisme, nous sommes très en retard sur les pays voisins alors que nous pouvons offrir peut-être de meilleurs services. Le secteur du tourisme est assez négligé comme source de devises extérieures. L'Algérie possède des atouts mais ne possède pas de véritables infrastructures touristiques, en particulier le nombre de lits. 90 000 lits seulement quand nos voisins en possè-

dent quatre fois, surtout la Tunisie qui ne possède que 11 millions d'habitants.

Le tourisme est une source qui n'est pas à négliger. Nous devons diversifier notre économie sur la base des ressources humaines et l'économie de service.

On dira sur la lancée qu'il nous faudra obligatoirement développer les entreprises mais la majorité d'entre elles sont familiales alors qu'elles se doivent de penser à leur expansion. Il faudrait un plan qualité de tourisme et dépenser dans les secteurs de performance.

M. Abdelmadjid Attar attire attention sur l'interdépendance entre l'eau, l'énergie et l'environnement qui sont des sources naturelles et non renouvelables. Cette interdépendance peut être une source de nuisance. On ne peut pas aborder l'eau sans l'énergie et vice versa. Vers 2035, nous aurons une élévation de la consommation d'énergie dans les hydrocarbures et le charbon dans le monde. L'énergie est approchée comme base géostratégique et expliquerait tous les conflits car les ressources se raréfient.

Face aux besoins incompressibles de l'approvisionnement en énergie, nous ne pourrons pas nous tourner vers les énergies renouvelables à partir du soleil et de l'éolienne car leurs couts sont de 20 fois supérieurs à ceux engagés dans l'exploitation du gaz de schiste.

Il dément le nombre de produits chimiques associés à la fracturation hydraulique de la roche de schiste. Il n'y a pas 1000 produits chimiques mais seulement dix et encore que dans la durée, il y aura d'autres méthodes d'extraction certainement qui n'utiliseraient pas autant de produits chimiques, lesquels de toute façon, pour la plupart d'entre eux sont utilisés dans les savons et liquides de ménage.

Du gaz de schiste pour alimenter la centrale électrique de In Salah ?

Selon M. Attar ex-PDG de l'entreprise, Sonatrach aurait choisi d'entamer les travaux de forage d'exploration du gaz de schiste à 25 km de la ville de In Salah pour récupérer le gaz extrait afin d'alimenter la centrale électrique de la ville. D'après M. Attar, au lieu de laisser brûler le gaz pendant une année, l'entreprise a voulu valoriser cette ressource en la mettant à la disposition de la population locale.

23% des chômeurs sont diplômés

D'après les indicateurs de l'économie nationale entre 2013 et 2014, le taux de chômage en Algérie serait établi autour de 10% dont 23% de diplômés. Le taux de productivité du travail est estimé à 23% alors que le taux de l'utilisation industrielle est de 25%. Le taux d'investissement constitue 32% des dépenses publiques, le ratio de consommation finale des ménages 30,9%, le taux de croissance 2,9% (5,2% hors hydrocarbures), le taux d'inflation 2,8%, les exportations 63 milliards de dollars dont 2 milliards hors hydrocarbures alors que les importations ont dépassé les 60 milliards de dollars.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Vers une économie verte

Le transition vers l'économie verte n'est pas encore acquise. Il faut du travail, des débats et beaucoup de concertations communautaires pour y parvenir. «La transition énergétique implique un modèle plus sobre et plus économique en matière de consommation d'énergie. Le respect de la composante environnementale doit accompagner l'exploitation des ressources naturelles. Concernant le gaz de schiste, les habitants du Sud ont le droit de soulever leurs préoccupations environnementales. De notre côté, il est de notre devoir d'apporter des éclaircissements à ces préoccupations. Sonatrach sera soumise à un contrôle notamment par l'autorité de régulation des hydrocarbures», a indiqué Mme Attaiya Yasmine, chargée des études auprès du ministère de l'environnement.

R.R



M. AMAR GHOUl :
«Les transports aériens et maritimes seront ouverts aux investisseurs privés nationaux»



Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé, lundi soir à Béchar, que "les transports aérien et maritime seront ouverts aux investisseurs et opérateurs nationaux privés, dès que le gouvernement aura étudié le nouveau cahier de charges relatif à ces deux segments des transports". L'entrée en activité de nouvelles compagnies aériennes et maritimes relevant du secteur privé est soumise à une série de critères et de procédures comprenant, selon le même cahier de charges, la sécurisation de ces moyens de transports, la technicité, la logistique et l'encadrement nécessaires", a-t-il indiqué à l'issue de la cérémonie d'homologation de la seconde piste de l'aéroport Boudghene Ben Ali.

«Les textes de loi en vigueur autorisent l'émergence de compagnies nationales, aériennes et maritimes, privées, mais cette opération doit être encadrée, en tirant les enseignements des précédentes expériences», a-t-il dit. "L'Etat est là pour promouvoir les transports aériens et maritimes, qui doivent s'inscrire dans le cadre d'une complémentarité et d'une coordination avec le secteur public", a souligné le ministre. Le secteur des transports dans la wilaya de Béchar connaîtra aussi un développement, à travers la réalisation à l'avenir du tramway du chef-lieu de wilaya, projet actuellement en phase d'études, a indiqué, par ailleurs, M.Ghoul.

Le membre du gouvernement s'est enquis, au terme de sa visite de travail de quelques heures à Béchar, du projet de réalisation d'une nouvelle gare routière de transport intercommunal de voyageurs, dont les travaux accusent un taux d'avancement de 30%. Cette infrastructure, dont les travaux ont été lancés en juin 2014 et qui s'étend sur 29.400 m², a nécessité la mobilisation d'une enveloppe de 435 millions DA pour sa réalisation et son équipement.

Adoption du projet de loi de règlement budgétaire 2012

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté hier le projet de loi de règlement budgétaire (LRB) de l'année 2012, lors d'une séance plénière présidée par Larbi Ould Khélifa, président de cette institution parlementaire, en présence du ministre des Finances, Mohamed Djellab. Adopté à la majorité, le projet de LRB indique que le déficit réel a été, en 2012, de 3.570 milliards (mds) de DA (22,53% du PIB) contre des prévisions de la loi des finances complémentaire (LFC) de 4.276,4

mds de DA (28% du PIB), soit un différentiel de 706,6 mds de DA (-16,5%).

Les recettes totales effectives ont été, quant à elles, de 3.804,4 mds de DA contre des prévisions de 3.469,08 mds de DA, soit une plus-value de 335,32 mds de DA, représentant une hausse de 9,6% des recettes par rapport aux estimations de la LFC 2012. Quant aux dépenses budgétaires effectivement engagées, elles se sont chiffrées à 7.081,4 mds de DA (contre des prévisions de 7.745,5 mds de DA dans

la LFC 2012), se répartissant entre près de 4.700 mds de DA de dépenses de fonctionnement (66,25%) et 2.390 mds de DA d'équipement (33,75%), soit un taux de consommation de 85%. En outre, un montant de 292,8 mds de DA de dépenses imprévues ont été enregistrées dans le budget 2012, ce qui a fait porter le déficit réel à près de 3.570 mds de DA (contre une prévision de 4.276,4 mds de DA). Le même texte précise que le montant des importations de marchandises a atteint réelle-

ment 50,38 mds de dollars en 2012 alors que la LFC 2012 avait tablé sur des importations de 46,87 mds de dollars, tandis que les exportations des hydrocarbures en 2012, elles se sont élevées à 70,58 mds de dollars contre une prévision de 62,81 mds de dollars. Accompagné du rapport d'appréciation de la Cour des comptes, la loi de règlement budgétaire est un outil de contrôle permettant au pouvoir législatif de suivre et de contrôler l'exécution des budgets de l'Etat.

BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Djellab : «Le gouvernement suit avec attention l'évolution de la situation»

Le gouvernement suit avec une «grande attention» mais avec «calme» l'évolution des cours pétroliers, a déclaré hier le ministre des Finances, Mohamed Djellab, en assurant que la situation est, jusqu'à présent, «maîtrisée».

Dans son intervention pour répondre aux interrogations soulevées par des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors du débat sur la loi de règlement budgétaire pour l'année 2012, M. Djellab a indiqué que le gouvernement avait pris en compte «tous les scénarios possibles concernant la baisse des prix du pétrole, y compris les pires situations».

A ce propos, il a souligné que «le gouvernement réagit avec calme face à la chute des cours du brut», et ce, grâce au confortement des agrégats financiers durant les dix dernières années tels le faible niveau d'endettement extérieur et des réserves de changes importantes.

Une telle situation, a-t-il poursuivi, permet à l'économie nationale de renforcer sa capacité de faire face aux chocs externes à long terme, mais tout en reconnaissant la «difficulté» de faire des prévisions exactes dans un tel domaine en se voulant pour preuve les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) qui avait estimé, en octobre 2014, le prix du baril de pétrole algérien à 104,7 dollars pour le réviser à la baisse, un mois après, à 89 dollars puis 59,7 dollars en janvier en cours. A cet effet, a rappelé M. Djellab, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour rationaliser les dépenses publiques et réduire la facture des importations, permettant, selon lui, de réaliser les objectifs de croissance escomptés.

Concernant les questions soulevées par des députés sur la LRB 2012, le ministre a indiqué que les observations de la Cour des comptes étaient bien prises en considération par son département ministériel lequel, a-t-il assuré, veille à mieux rationaliser la gestion des fonds publics. Il a, ainsi, fait savoir que son ministère visait, tel que préconisé par plu-



sieurs membres de l'APN, à réduire l'année de référence de l'étude de la LRB à une année au lieu de trois (3) ans comme il se fait actuellement. Pour le volet fiscal, M. Djellab a affirmé que des mesures avaient été prises par l'administration fiscale afin d'améliorer le niveau des recouvrements, précisant que le problème se pose particulièrement pour les restes à recouvrir.

A ce propos, il a fait savoir que sur 9.084 milliards de DA des restes à recouvrir en 2012, un montant de 6.711 mds de DA représente des amendes judiciaires, ce qui rend l'opération de recouvrement plus compliquée et plus lente. Concernant la réévaluation des coûts des projets, qui pèse sur les dépenses budgétaires, M. Djellab a soutenu que cela était dû à plusieurs facteurs tels la différence entre le coût de soumission et celui fixé par les bureaux d'études, ainsi que l'insuffisance du nombre des bureaux d'études et les aveuglants aux contours des projets lors de leur réalisation.

À ce titre, il a indiqué que des mesures avaient été prises par son ministère afin de

limiter, voire, supprimer ce dysfonctionnement qui obère les finances publiques, sachant que le montant des charges induites par la réévaluation des projets avait été ramené de 1.113 mds de DA en 2007 à 588 mds de DA en 2012, soit une réduction de 47%.

En outre, le ministre a expliqué le retard dans la réalisation des projets par le manque du foncier et la bureaucratie dans sa gestion notamment. Quant à la question des postes vacants, estimés à 43.000 en 2012 selon le projet de LRB 2012, le ministre l'a expliquée par le manque de candidats (demandeurs d'emploi) dans certaines spécialités, le désintérêt de certains candidats après réussite au concours d'accès et les départs définitifs des postes (retraites, promotion, décès).

Sur une question relative à l'importance du nombre des comptes d'affection spéciaux (CAS) du Trésor, M. Djellab a noté que son département avait entamé, dès 2010, une opération d'assainissement de ces comptes.

Ce qui a permis de réduire leur nombre pour les passer à 75 en 2011 et à 67 en 2013 et à un objectif de 55 en 2015, relevant que des mesures ont été prises dans le cadre de la loi de finances 2015 visant à limiter le recours à ce type de compte et à clôturer et à assainir les comptes non utiles. Concernant le recours par l'Etat au Fonds de régulation des recettes (FRR) pour couvrir le déficit du Trésor, le ministre a rappelé que ce fonds, qui revêt le caractère de CAS, avait été créé, justement, pour cet objectif, c'est-à-dire la couverture le déficit du Trésor ainsi que pour le paiement par anticipation de la dette publique et du déficit induit dans l'exécution des lois de finances. Rappliquant que le FRR est exclusivement financé par le surplus fiscal sur la base de la différence entre le prix de vente du pétrole et le prix du baril de référence fixé par la loi de finances, il a indiqué qu'en 2012, un seul prélèvement avait été effectué sur ce fonds pour couvrir le déficit du Trésor.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, ABDELKADER KADI : «4 milliards DA pour la prise en charge des dégâts causés par les intempéries à Béchar»

Une enveloppe de 4 milliards DA vient d'être dégagée pour la prise en charge des dégâts causés par les dernières intempéries qu'a connue la région de Béchar, a annoncé lundi le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

Ce financement permettra à la wilaya de réparer les dégâts causés à plusieurs routes, ouvrages d'arts et autres infrastructures routières, par les inondations et intempéries qu'a connue cette région du Sud-Ouest au mois de novembre dernier, a-t-il précisé. "Un programme de réalisation de nouveaux ouvrages d'arts, notamment sur la route RN-6 reliant Béchar à Naâma et, de là, au Nord-

ouest du pays, sera exécuté au cours des quatre prochaines années", a-t-il fait savoir. Au paravant le membre du gouvernement a visité le chantier de doublage de voies de la route reliant sur 101 km Béchar au chef-lieu de la daïra frontalière de Béni-Ounif, avec une enveloppe de plus de 3 milliards DA et dont les travaux accusent actuellement un taux d'avancement de 50%.

Le ministre des Travaux publics a achevé sa visite de travail de quelques heures dans la wilaya en présentant, en compagnie du ministre des transports, Amar Ghoul, la cérémonie d'homologation de la seconde piste de l'aéroport Boudghene Ben-Ali de Béchar.



CÉRÉALES

Introduction de nouvelles variétés de semences à haut rendement

Par Fatma Hammouche

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a introduit récemment une trentaine de variétés de semences de blés français à haut rendement pour augmenter la productivité, a indiqué mardi à l'APS le directeur général de cet office, Mohamed Belabdi.

Il s'agit de 34 variétés de semences de blés dur, tendre et d'autres semences fourragères, introduites dans le cadre de l'accord algéro-français conclu en 2013 entre l'OAIC et le groupe français Axe-real, qui prévoit la création d'une société mixte algéro-française de production de semences, fait savoir le même responsable.

Selon lui, ce sont des variétés qui donnent de grands rendements en France atteignant les 80 quintaux à l'hectare avec des pics allant parfois jusqu'à 110 quintaux/ha, alors que le rendement moyen national ne dépasse pas les 17 quintaux/ha. Ces variétés seront mises sur le marché prochainement à la demande des agriculteurs potentiels dont notamment ceux équipés en moyens d'irrigation, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas dépendants de la pluviométrie, explique M. Belabdi. Pour ce faire, l'office, également chargé d'encadrer les producteurs, tente d'améliorer ses prestations en matière de livraison d'engrais et de semences certifiées.

Ses techniciens investissent même les marchés aux bestiaux pour vendre des semences traitées et contrecarrer les vendeurs de semences de fermes qui véhiculent des maladies et de mauvaises herbes. A ce propos, le premier responsable de l'OAIC considère que les quantités distribuées de semences certifiées durant la campagne labours-semaines 2014-2015 (2,1 millions de quintaux) est «une performance jamais atteinte» auparavant par la filière.

Dans l'objectif d'améliorer la productivité, l'office compte «injecter du sang nouveau» dans ses structures opérant sur le terrain notamment les Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), souligne le même responsable. L'OAIC a, ainsi, recruté récemment plus de 300 ingénieurs agronomes pour opérer au niveau des coopératives en tant que vulgarisateurs et accompagnateurs techniques des céréaliculteurs.



Des sites de démonstration sur le blé dur et les orges: «L'autosuffisance en blé dur et en orge est à notre portée pourvu que les agriculteurs améliorent leur technique de culture et utilisent davantage de bonnes semences», selon M. Belabdi. Pour ce faire, l'office, également chargé d'encadrer les producteurs, tente d'améliorer ses prestations en matière de livraison d'engrais et de semences certifiées.

Ses techniciens investissent même les marchés aux bestiaux pour vendre des semences traitées et contrecarrer les vendeurs de semences de fermes qui véhiculent des maladies et de mauvaises herbes. A ce propos, le premier responsable de l'OAIC considère que les quantités distribuées de semences certifiées durant la campagne labours-semaines 2014-2015 (2,1 millions de quintaux) est «une performance jamais atteinte» auparavant par la filière.

Dans l'objectif d'améliorer la productivité, l'office compte «injecter du sang nouveau» dans ses structures opérant sur le terrain notamment les Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), souligne le même responsable.

Alors que l'Algérie est classée parmi les plus gros importateurs de céréales au monde, l'OAIC s'implique de plus en plus dans le développement de la production nationale en misant notamment sur le

comportement des variétés de céréales et légumes secs, sur les dates des semis et l'utilisation des produits phytosanitaires sont d'ailleurs animés en permanence au niveau du siège des daïras afin de toucher un nombre important d'agriculteurs notamment les petits céréaliculteurs.

«Désormais, les coopératives travaillent avec des objectifs à atteindre aussi bien en matière de réduction de la jachère que l'amélioration de la productivité des céréales et légumes secs», souligne M. Belabdi.

L'office a importé 4,9 millions de tonnes de céréales en 2014. A rappeler que les importations de blés (tendre, dur et semences) ont atteint 2,37 milliards de dollars (mds USD) en 2014 contre 2,12 mds USD en 2013, en hausse de 11,7%, selon les chiffres fournis par Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie, les importations de blé dur ont atteint 784,01 millions USD en 2014 contre 434,03 millions USD l'année d'avant, soit une hausse de plus de 80%.

Quant aux importations de blé tendre, elles ont atteint 1,58 md USD en 2014 contre 1,68 md USD en 2013, reculant de 5,8%. Les importations de l'orge ont augmenté à près de 197 millions de dollars en 2014, contre 152,3 millions de dollars en 2013, en hausse de près de 30%.

L'OAIC élargit son créneau face à la hausse des importations des céréales

Alors que l'Algérie est classée parmi les plus gros importateurs de céréales au monde, l'OAIC s'implique de plus en plus dans le développement de la production nationale en misant notamment sur le

Des sites de démonstration sur le

rah, ainsi que le curage et la réfection de drains dans la région de Zelfana seront également réalisés. Le secteur agricole s'attèle sur le terrain à concrétiser le développement durable, la sécurité alimentaire, la préservation des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté et le développement du monde rural à travers le développement des activités économiques génératrices de revenus, a-t-il fait savoir. Les pouvoirs publics ambitionnent ainsi d'ériger le secteur agricole en véritable levier de développement socio-économique et à stabiliser les agriculteurs sur leurs terres. Un financement global de près de 10 milliards DA a été mobilisé pour le programme de développement agricole de la wilaya de Ghardaïa durant les années 2014 et 2015, a rappelé le DSA de Ghardaïa, ajoutant qu'une enveloppe de 240 millions DA est consacrée, par ailleurs, à la correction des cours d'eau et la fixation des berges d'oueds sur 200 km dans les régions d'El-Menea, Seb-Seb et Mansou-

rika et Merouana, qui sont de l'ordre de

24.000 bonbonnes en temps normal, ont été portées à 29.000 unités, a précisé la même source, soulignant que la distribution «continue à être assurée régulièrement sur l'ensemble du réseau de la wilaya». La demande sur le gaz butane est toutefois en

ANIREF

Appel à présélection de bureaux d'études pour l'aménagement des parcs industriels

Un avis d'appel à présélection national et international a été lancé hier par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) pour l'élaboration d'une short-list de bureaux d'études qui seront chargés de l'aménagement des parcs industriels.

Lancé par voie de presse, cet avis d'appel, premier du genre de cet organisme, permettra de désigner les bureaux d'études ou groupements chargés de la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre de parcs industriels s'étalant sur une superficie totale de 12.000 hectares au niveau national, avait indiqué récemment à l'APS le directeur général de l'aniref, Hacène Hammouche.

Face à l'importance accordée par les pouvoirs publics au foncier industriel et à l'urgence de la mise en place de ces parcs, il a été opté pour cette démarche de pré-qualification technique de bureaux d'études afin d'éviter les procédures administratives trop lentes et d'accélérer les délais de réalisation», selon lui. Les bureaux d'études-candidats doivent justifier d'une expérience dans les projets d'envergure en matière d'aménagement d'espaces urbains d'au moins de 50 hectares ou de réalisation d'hôtels 5 étoiles et d'édifices de grande envergure.

Les travaux seront lancés sur 21 sites déjà identifiés en attendant que d'autres assiettes foncières soient dégagées. Au niveau de l'aménagement, ces parcs disposeront notamment de l'éclairage public, des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau, des stations d'épuration, des voiries, d'espaces verts et de services d'appui à l'investissement comme les banques et les assurances.

Une des spécificités de ce projet d'aménagement est que la nouvelle conception de ces futurs parcs industriels prévoit une spécialisation des activités pour chaque zone composant ce parc en prenant en considération les besoins de la région concernée. A l'effet d'améliorer davantage l'offre foncière, un programme de réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activités a été engagé par les pouvoirs publics depuis ces dernières années.

Un total de 168 opérations de réhabilitation avaient été menées tandis que d'autres avaient été lancées à travers des programmes complémentaires et de développement spéciaux touchant le Sud et les Hauts-Plateaux. Malgré ces efforts, une pression s'exerce toujours sur l'offre du foncier industriel. C'est dans ce sens que le gouvernement a engagé un programme prévoyant l'aménagement de 49 nouveaux parcs industriels pour un montant de 288 milliards de DA, permettant une densification du tissu industriel.

GHARDAÏA

215 millions DA pour le plan de développement agricole et rural

Au moins 215 millions DA ont été mobilisés, au titre de l'exercice 2015, pour des actions visant le développement de l'agriculture et l'amélioration du cadre de vie en milieu rural, dans la wilaya de Ghardaïa, a affirmé hier à l'APS le directeur des services agricoles (DSA). Les principales actions projetées concernent la plantation de 4.500 arbres fruitiers, la mise en place de 7 km de brise-vent et l'acquisition de matériel technique, notamment 600 ruches pleines d'abeilles, six serres et une centaine de kits solaires, en plus d'activités génératrices de revenus et d'une assistance technique aux agriculteurs, a précisé M. Ali Bendjoudi. Plusieurs autres actions visant à conforter le secteur agricole dans la wilaya sont prévues, notamment la réalisation de trois forages, cinq bassins d'irrigation et 14 puits pastoraux, ainsi que l'acquisition de huit pompes immergées, a-t-il indiqué. Des travaux de fixation de dunes sur 200 km dans les régions d'El-Menea, Seb-Seb et Mansou-

rika, ainsi que le curage et la réfection de drains dans la région de Zelfana seront également réalisés. Le secteur agricole s'attèle sur le terrain à concrétiser le développement durable, la sécurité alimentaire, la préservation des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté et le développement du monde rural à travers le développement des activités économiques génératrices de revenus, a-t-il fait savoir. Les pouvoirs publics ambitionnent ainsi d'ériger le secteur agricole en véritable levier de développement socio-économique et à stabiliser les agriculteurs sur leurs terres. Un financement global de près de 10 milliards DA a été mobilisé pour le programme de développement agricole de la wilaya de Ghardaïa durant les années 2014 et 2015, a rappelé le DSA de Ghardaïa, ajoutant qu'une enveloppe de 240 millions DA est consacrée, par ailleurs, à la correction des cours d'eau et la fixation des berges d'oueds sur 200 km dans les régions d'El-Menea, Seb-Seb et Mansou-

BATNA

75.000 bonbonnes de butane distribuées depuis début janvier 2015

Un total de 75.249 bonbonnes de gaz butane a été distribué depuis début janvier en cours dans la wilaya de Batna pour «éviter toute rupture des stocks» de la vague de froid qui sévit», a-t-on appris, hier, auprès de la représentation locale de l'entreprise Naftal. Affirmant qu'il «n'existe aucun

risque de rupture des stocks, même dans les localités enclavées», le responsable de la production de l'unité Naftal de Batna, Yacine Zahaf, a assuré que les quantités livrées «suffisent largement à la demande». Les capacités d'entreposage à travers les 4 centres de stockage situés à Arris, Batna, Ba-

rika et Merouana, qui sont de l'ordre de 24.000 bonbonnes en temps normal, ont été portées à 29.000 unités, a précisé la même source, soulignant que la distribution «continue à être assurée régulièrement sur l'ensemble du réseau de la wilaya». La demande sur le gaz butane est toutefois en

«nette baisse par rapport à l'hiver 2013», selon M. Zahaf qui explique ce recul par les importants programmes de raccordement au réseau du gaz naturel qui dessert aujourd'hui 60 sur les 61 communes de la wilaya, pour un taux de couverture de l'ordre de 80%.

DOUANES : La Direction de Blida a renfloué le trésor avec plus de 61 milliards de DA

Belhadj Ahmed

Lors d'une rencontre avec les correspondants de presse, le directeur régional Centre des Douanes, Abdelkrim Laïb, a déclaré aux journalistes que son administration a réussi à renflouer les caisses du Trésor public avec plus de 61,6 milliards de dinars, fruit des recettes des droits et taxes, réalisées au cours de l'année 2014.

A travers ces rentrées la Direction régionale de Blida est parmi les dix meilleures directions au niveau national, a-t-on appris au cours de cette rencontre qui a eu lieu lundi après-midi au siège de l'association des journalistes et correspondants de la wilaya de Blida. Tout en expliquant les missions de son administration M. Laïb a souligné que la veille de la nouvelle année, et dans le cadre des contrôles ses éléments ont découvert dans un garage des conteneurs renfermant des produits pyrotechniques ainsi que des articles d'habillement que des importateurs ont fait entrer illicitemment.

Tout en soulignant les facilitations accordées par son institution dans un cadre légal, le directeur régional notera que 75 entrepôts sont implantés à travers le territoire relevant de la DR de Blida. Cette forme de préservation des conteneurs offre la possibilité aux importateurs de bénéficier du temps nécessaire qui leur est imparti pour procéder à leur enlèvement. Au cours de la rencontre, le responsable des Douanes a indiqué que dans le cadre de la lutte contre la fraude 609 infractions ont été relevées au cours de l'année passée.

ADRAR: Nouvelles structures pour promouvoir les prestations postales et se rapprocher du citoyen

Le secteur des Postes dans la wilaya d'Adrar sera renforcé cette année par plusieurs structures visant à promouvoir les prestations postales et à se rapprocher du citoyen, a-t-on appris hier des responsables d'Algérie-Poste.

L'ouverture de deux bureaux de poste dans les communes frontalières de Reggane et Timiaouine, et l'installation de huit nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque à travers plusieurs communes sont projetées dans cette wilaya, connue pour l'étendue de son territoire, a indiqué la source.

Ces distributeurs s'ajouteront aux onze (11) déjà existants à travers la wilaya et certains vont bénéficier d'une opération de révision, dans le but d'améliorer la qualité des prestations, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national d'Algérie-Poste visant à changer 100 distributeurs automatiques de billets de banque par d'autres neufs, disposant de nouvelles technologies et munis de caméras de surveillance, afin de trouver des solutions définitives aux problèmes des pannes répétées de ces machines électroniques, ont fait savoir les mêmes responsables.

APS

Le barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou) rempli à plus de 67%

Le barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou) a atteint un taux de remplissage de 67,26% à la faveur des chutes de pluie et de neige enregistrées dans la wilaya depuis le premier janvier, a-t-on appris hier auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).



Selon une situation arrêtée au 27 du mois, ce taux a été réalisé grâce à un apport d'eau supplémentaire de plus de 28 millions de m³. Le volume d'eau global emmagasiné par cet ouvrage hydraulique, érigé sur l'Oued Aïssi (sortie est de Tizi-Ouzou), est

estimé à près de 122 millions de m³, a-t-on relevé.

S'agissant de la pluviométrie, elle a atteint près de 150 mm durant cette même période. Le plus fort taux a été atteint durant la journée du vendredi dernier durant laquelle la wi-

laya a reçu 41,5 mm de pluie.

Le barrage de Taksebt, dont la capacité théorique de stockage est de 180 millions de m³, assure l'alimentation en eau potable des wilayas de Tizi-Ouzou, d'Alger et de Boumerdès.

Un volume supplémentaire de plus de 19 millions de m³ d'eau dans les barrages de Boumerdès

Un volume d'eau supplémentaire de plus de 19 millions de m³ a été enregistré, depuis début janvier courant, dans les trois plus grands barrages de Boumerdès, a-t-on appris hier auprès du responsable de la direction des Ressources en eau de la wilaya. La pluviométrie a atteint des niveaux «considérables», estimées entre 100 et 180 mm, du 1er au 26 janvier, au niveau des barrages de Keddara Bouzegza, Hamiz et Beni Amrane, a déclaré à

l'APS M. Zeghdani Belkacem.

Un volume supplémentaire de plus de 11 millions de m³ d'eau a été, emmagasiné par le barrage de Keddara, le plus grand ouvrage hydraulique de la wilaya, alimentant Boumerdès et Alger, portant ainsi son volume de 95 millions de m³, au début du mois, à plus de 106 millions de m³, actuellement, soit un taux de remplissage de 75%, pour une capacité théorique de mobilisation de 142 mil-

lions m³.

Le barrage du Hamiz, second ouvrage hydraulique de la wilaya, d'une capacité de plus de 15 millions de m³ d'eau, a enregistré, quant à lui, un apport de près de quatre (4) millions de m³, portant ainsi son volume à près de 10 millions de m³ d'eau, actuellement, soit un taux de remplissage de 65%.

Le taux de remplissage du barrage de Beni Amrane a atteint, pour sa part, 73%, soit un apport d'eau supplémentaire de

plus de 4 millions de m³, ayant porté son volume de près de 5 millions de m³, début janvier, à plus de 9 millions actuellement, pour une capacité de mobilisation de 12 millions de m³ environ.

«Si les intempéries se poursuivent, avec leur lot de neige, le taux de remplissage de ces trois barrages pourrait, aisément, dépasser les taux enregistrés, ces cinq dernières années», a observé ce responsable.

BÉCHAR Homologation de la piste secondaire de l'aéroport

La piste secondaire de l'aérodrome Boudghène Ben Ali à Béchar a été homologuée lundi pour sa mise en exploitation. L'homologation de la piste secondaire de cet aéroport, de dimension régionale, s'est faite lors d'une cérémonie présidée par les ministres des Travaux publics et des Transports, Abdelkader Kadi et Amar Ghoul respectivement.

Cette homologation s'est faite après un vol d'essai effectué par un aéronef de la compagnie nationale Air-Algérie, en présence des membres d'une commission de spécialistes (ministères des Transports et Travaux publics et représentants de l'Entreprise na-

tionale de navigation aérienne).

D'une longueur de 3.335 mètres sur 45 mètres de largeur, cette piste a nécessité pour sa réalisation un investissement public de 999 millions DA, au titre d'un programme de modernisation des infrastructures et autres servitudes de cet aéroport, a signalé le ministre des Transports.

La mise en service de cette seconde piste qui répond aux critères internationaux sera d'une grande contribution au développement des transports aériens dans la région, de même qu'un outil de développement de l'aviation civile dans cette partie du pays, a indiqué M. Ghoul, à l'issue

de la cérémonie d'homologation.

L'aéroport Boudghène Ben Ali, qui s'étend sur une superficie de 250 hectares, est doté d'une piste principale de 3.000 mètres de longueur sur 45 mètres de largeur, ainsi que d'un parc d'avion de 380 mètres linéaires sur 185 mètres de largeur, et d'une aérogare de voyageurs de 2.190 mètres carrés.

L'an dernier, 60.573 passagers, dont 248 à destination de l'étranger, ont transité par cet aéroport qui a aussi totalisé, durant la même période, un volume de fret de 158.576 kg, à travers 1.966 mouvements d'avions, ont fait savoir ses responsables.

SAIDA

De nouvelles structures pour la Gendarmerie nationale

L'a Gendarmerie nationale sera dotée de nouvelles structures dans la wilaya de Saida au titre du quinquennal 2015-2019, a-t-on appris lundi du commandant du groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Il s'agit de la réalisation d'un centre d'entraînement et de formation des éléments de la Gendarmerie nationale, d'un siège du groupe d'intervention à Hassana et d'un autre de la brigade de sécurité routière à Ain Lahdjar, a indiqué le lieutenant-colonel Messaoud Zenir lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de l'année dernière dans la wilaya de Saida. Ces structures renforceront la présence de la Gendarmerie nationale dans la wilaya et par conséquent la sécurité des citoyens et des biens, selon le responsable.

Le taux de couverture sécuritaire par ce corps à travers les communes de la wilaya de Saida a atteint 100 pour cent en 2014, a-t-il ajouté, signalant que la



Gendarmerie nationale compte trois compagnies dans les daïras de Hassana, Sidi Boubekeur et Saida, 17 brigades couvrant 16 communes dont la bri-

gade de sécurité routière à Ouled Khaled, trois sections de sécurité et d'intervention et une section de recherche. Par ailleurs, il a indiqué

que les services de la Gendarmerie nationale à Saida ont axé leurs activités, l'an dernier, sur la réduction des accidents de la circulation en déployant ses éléments au niveau des routes à grande circulation, les ponts et les points noirs, et en intensifiant l'activité de prévention et de sensibilisation. Le même responsable a signalé, dans ce sens, une baisse du nombre d'accidents de 212 en 2013 à 142 l'année dernière.

S'agissant des affaires de criminalité, la wilaya a enregistré une hausse de 354 à 1.427 délits et de 16 à 68 crimes, a-t-il indiqué ajoutant que 24 ressortissants de différentes nationalités ont été arrêtées en 2014 dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine.

4.000 places pour la prochaine session de formation à El-Oued

Quelque 4.080 places pédagogiques seront offertes dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, pour la prochaine session (mars) à El-Oued, a-t-on appris mardi de la direction locale du secteur. Ces formations seront réparties entre la formation résidentielle (1.470 places), la formation par apprentissage (1.593), la formation en milieu rural (275) et la formation passerelle (75), a révélé le directeur, Belkacem Gheskili. Sont aussi prévues des formations en cours du soir (75 places) et des formations qualifiantes de la femme au foyer (625), selon la même source.

Les différents établissements de la formation professionnelle ont enregistré, ces derniers jours, un engouement des jeunes venus s'inscrire dans les différentes spécialités proposées, a-t-il ajouté.

Le nombre total des stagiaires au niveau des établissements de la formation professionnelle de la wilaya avoisine les 11.000 stagiaires répartis sur trois instituts nationaux spécialisés et 22 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, en plus de 45 sections détachées à travers les trente communes que compte la wilaya.

CONSTANTINE Des vestiges archéologiques découverts



Des vestiges archéologiques ont été découverts récemment dans la région de Constantine, a indiqué mardi à l'APS le directeur de l'annexe du centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRAH) d'Ain M'lila, Hocine Taoutao.

Ce responsable a qualifié cette découverte de "très importante" sans toutefois préciser l'endroit exact du site, se contentant d'affirmer que les prospections ont été "effectuées en compagnie d'une préhistorienne dans une localité montagneuse connue pour les trésors archéologiques qu'elle renferme".

Tous les détails liés à cette découverte sont communiqués à la presse nationale au cours d'une conférence qui sera organisée "au cours de la semaine prochaine", a assuré M. Taoutao, précisant cependant que ces vestiges remontent à une époque "située entre la période caspienne et la protohistoire, soit près de deux millénaires avant l'ère chrétienne".

Ces découvertes, confirmées par des études de terrain menées par l'annexe du CNRAH d'Ain M'lila dans le cadre des activités scientifiques et de prospection, contribueront à "enrichir et approfondir davantage les connaissances sur les peuples ayant vécu à Constantine et sa région, a ajouté le même archéologue.

COMMERCE : 124 marchés réceptionnés dans 6 wilayas de l'Est du pays

Au total, 124 marchés couverts ou de proximité ont été réceptionnés dans six wilayas dans l'est du pays sur un total de 194 marchés inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, a indiqué lundi le directeur régional du commerce, Brahim Khedri.

Le même responsable, dont la structure, siège à Batna, rayonne sur les wilayas d'Oum El Bouaghi, de Biskra, de Tébessa, de Constantine, de Khencela et de Batna, a ajouté que 50 autres marchés sont en cours de réalisation et 20 autres seront «prochainement» mis en chantier.

Inscrite dans le cadre de l'opération de lutte contre le commerce informel, la réalisation de ces équipements a accusé du retard en raison, selon les cas, de l'insuffisance des enveloppes financières affectées ou au problème de disponibilité du foncier, a indiqué à l'APS M. Khedri.

Pas moins de 134 marchés parallèles ont été éradiqués à fin 2014 sur un total de 218 recensés dans les 6 wilayas concernées, à raison de 53 à Khencela, 43 à Tébessa, 35 à Biskra, 31 à Batna, 30 à Constantine et 26 à Oum El Bouaghi, a affirmé le même responsable.

BEJAIA

Malaise et tension vive à l'université

Dès 14 h, hier, mardi 27 janvier, près de 300 personnes, entre enseignants, étudiants et personnel ATS (Agents techniques et de sécurité) formaient une foule compacte et disciplinée devant le portail principal du siège de la wilaya. Deux banderoles y étaient déployées et brandies, sur lesquelles est écrit : « Halte à la violence à l'université ! » et « Oui pour le respect de la réglementation ». Les manifestants dénoncent, cependant sans autre précision, « le blocage persistant de l'université par un groupe d'étudiants protestataires ». Ce sit-in intervient ainsi après la tenue de trois assemblées générales (25, 26 et 27 janvier 2015) au niveau des deux campus (Targa Ouzemmour et Aboudaou). La marche décidée à partir de l'université et en direction du siège de la wilaya, à l'issue de ces trois AG, a été « violemment » empêchée par « un groupe d'étudiants qui a barricadé les issues des deux campus ». Il a par ailleurs été déploré et dénoncé « agressions physiques et autres menaces de mort » dont auraient fait l'objet, de la part de ceux qui ont barricadé les issues des deux campus, les autres enseignants, personnel ATS et étudiants, signataires d'une déclaration dont nous détenons une copie.

A. B.

BLIDA

Relance des projets de développement local

Belhadj Ahmed

Au cours de sa visite d'inspection à travers la daira de Mouzaïa, le wali de Blida, M. Mohamed Ouchen a visité quelques 30 projets entrant dans le programme du développement de cette Daira. Les secteurs du logement, des équipements publics, des infrastructures scolaires, et de jeunesse, des ressources en eau et des infrastructures routières ont fait l'objet d'une visite d'inspection au cours de laquelle le premier responsable de la wilaya a beaucoup insisté sur les délais de livraison.

Ainsi, après la commune de Mouzaïa, où la plupart des projets visité ont démontré qu'ils accusaient beaucoup de retard, dans la réalisation. C'est ainsi que la localité de Béni Chougrane a bénéficié de plusieurs opérations depuis 2011 à savoir un programme de 50 logements publics locatifs, une salle de sports polyvalente, la réhabilitation du centre de santé et l'octroi d'une enveloppe de 36 millions de Dinars pour la réalisation des réseaux d'assainissement et des routes, mais tous ces projets sont toujours dans l'attente d'une réception.

La commune de Ain-Romana a été choisie pour abriter un projet de réalisation de 80 logements publics locatifs à haute performance énergétique dans le cadre du programme national visant une maîtrise de l'énergie. Grâce à l'utilisation de matériaux spécifiques à l'instar des briques d'argile pour avoir une bonne isolation thermique, de double vitrage et autres matériaux de construction.

Ce projet financé à hauteur de 80% par l'APRUE qui a donné des prescriptions techniques bioclimatiques a été confié à l'OPGI qui a lancé les travaux sur une superficie de 8000 m² en avril 2011 pour un délai de réalisation de 18 mois. Au niveau de cette commune, le wali a aussi supervisé des travaux d'aménagement et de réhabilitation du stade, d'une zone d'activités qui a été viabilisée pour un montant de 113,9 millions DA avec des voiries parking, l'éclairage public ainsi que l'assainissement et l'alimentation en eau potable. Dans la commune de Chiffa le secteur de l'hydraulique était à l'ordre du jour. Il a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 500 millions DA pour la réalisation d'une station monobloc d'une capacité de 17000m³/jour.

Les travaux qui sont réalisés par l'entreprise FOREMHYD sont à un taux d'avancement de 15% et seront achevés dans un délai de 3 mois. Cette station alimentera Chiffa et Sidi Madani. Plusieurs programmes de logements ont été passés en revue, il s'agit de 200 logements publics locatifs qui ont été lancés en avril 2013 pour un délai de 20 mois, de 96 logements publics locatifs lancés en décembre 2012 et dont la livraison est prévue par le mois d'avril 2015, du lancement de 96 logements LPL et de la livraison de 69 sociaux participatifs.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Une femme accouche dans le camion des pompiers en pleine montagne

C'est un heureux événement qui s'est produit, dans la nuit du lundi à mardi, au village Mourabtines dans la commune de Zemoura, une trentaine de kilomètres au nord de Bordj Bou-Arréridj. Les pompiers ont été appelés vers 00 h 35' car une jeune femme de 32 ans semblait sur le point d'accoucher.

A cause de la neige qui bloque la route, l'intervention des pompiers est nécessaire pour transporter la femme enceinte. Les pompiers se sont rapidement rendu compte que le malaise était en fait un accouchement. «On s'est garé sur la voie pour prendre en charge la dame, qui nous a expliqué qu'elle avait perdu les eaux», a expliqué un des pompiers.

Et effectivement, la naissance était imminente puisque le bébé n'a pas attendu que sa maman arrive à la maternité pour venir au monde.

Ils n'ont eu d'autre choix que de procéder sur place, dans le camion, à l'accouchement de la jeune femme. «On est formé à ce genre d'interventions, tout est dans le camion au cas où», a confié un autre pompier.

L'enfant a poussé son premier cri dans le camion des pompiers. L'accouchement s'est finalement très bien passé. Le nouveau-né et sa mère ont été transportés à la maternité de Zemoura.

C'est le troisième cas depuis cette vague de froid (décembre et janvier).

A.B.

M'SILA Saisie de 2343 bouteilles de boissons alcoolisées

2342 unités de boissons alcoolisées ont été saisies par les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Sidi Aïssa à l'ouest de M'sila.

L'opération a été opérée en plein jour au centre ville. Trois personnes ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt pour vente illicite de boissons alcoolisées.

Mouad B.

Arrestation de trois trafiquants de psychotropes

Trois hommes R.A., 44 ans, B.S., 35 ans et G.M., 24 ans impliqués dans une affaire de trafic de psychotropes ont été placés, en début de semaine, en détention préventive et un quatrième complice D.T., 27 ans est toujours en fuite, indique un communiqué de la sûreté de la wilaya de M'sila.

Les trois individus ont été arrêtés en plein centre ville de M'sila en leur possession 3059 comprimés de psychotropes destinés au marché local.

M.B.

Récupération de 50 bêtes volées

Les éléments de la gendarmerie nationale de M'sila ont réussi en début de semaine à récupérer pas moins de 50 bêtes volées à différents endroits de la wilaya.

Trois veaux volés dans le village de El Faydja dans la commune de Manâa, 36 moutons dans le village de Sed Ghaba, dans la commune d'Ouled Madhi et 11 autres dans le village de Boumellal dans la commune de Mohamed Boudiaf.

M.B.

ACCUSÉS DE VIOL ET DE MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 27 ANS

14 ans de réclusion criminelle Pour les deux amis arrêtés

Dans le box des accusés, deux amis Rachid âgé de 42 ans et Hamid âgé de 44 ans, attendent leur jugement en ce mois de janvier 2015, sont accusés de viol et de meurtre sur la personne de Nadia.



A.Ferrag

Nadia est une jeune fille de 27 ans. Rachid et Hamid s'attaquent à elle, les deux hommes se relaient sans répit sur son corps.

Les deux hommes armés, la malheureuse hurle, Rachid frappe deux coups de couteau au niveau de la poi-

trine et Hamid frappe cinq coups de couteau au ventre. Nadia rend l'âme sur le coup.

Après une minuteuse enquête Rachid et Hamid sont arrêtés, les deux assassins sont des repris de justice notoires.

Le jour du procès, Rachid et Hamid nient totalement les faits, mais le président

ne l'entend pas de cette oreille et leur rappelle leur passé judiciaire, il leur dit encore que le tribunal a à juger des récidivistes notoires. Le représentant du ministère public, relatant les faits contenus dans le dossier, met alors en exergue la gravité des faits, a rappelé leur passé judiciaire et insiste sur le fait

qu'il s'agit de dangereux individus et requiert 15 ans à l'encontre des deux accusés. L'avocat de la défense se garde d'innocenter ses clients, et demande l'acquittement pour manque de preuves.

Après délibérations, ils écopent chacun d'une peine de 14 ans de réclusion criminelle.

AÏN DEFLA La Gendarmerie nationale multiplie ses opérations coup-de-poing

« 1839 affaires traitées et 780 personnes arrêtées »

Sallim Ben

Le colonel de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla, en l'occurrence El Hamel Abdehlahid, a dressé la situation en matière de délits et autres infractions ainsi que des activités de cette structure et celles des brigades implantées à travers la zone d'action de la wilaya pour l'année 2014. En présence de la presse locale et les chargés des différents services de son groupement. Le bilan présenté et argumenté fait ressortir les efforts déployés par le Gendarmerie nationale pour le respect de la loi et la protection des personnes et leurs biens. Selon le colonel, « la gendarmerie couvre actuellement 80,55% du territoire de la wilaya » chose très positive. Comparativement aux précédentes années, la situation sécuritaire s'est améliorée d'une manière progressive. La gendarmerie a traité durant 2014, plus de 1839 affaires, qui se sont résulté par l'arrestation de 780 personnes dont 431 ont été écrouées. Pour

le crime ordinaire il ya eu 749 affaires et 604 personnes arrêtées dont 319 ont été mises sous mandat de dépôt. Le taux le plus élevé de ces actes est celui du vol du bétail, 94 cas ont été signalés à Ain Defla, connue par sa vocation agricole, 15 affaires ont été citées pour falsification des dossiers administratifs et 24 affaires pour la constitution des groupes de malfaiteurs. Une régression des crimes pour cette année de 22,76 % par rapport à l'année précédente. Pour le crime organisé, les éléments de la gendarmerie ont traité 113 affaires, 157 personnes arrêtées, dont 112 écrouées. Ainsi l'immigration clandestine 42 cas qui ont fait l'arrestation de 57 étrangers, la commercialisation de la drogue a signalé 53 cas, avec la saisie de 4.496 kg du kif traité et 100 psychotropes, et la falsification d'argent un seul cas avec la saisie de 20 billets d'argent de type de 1000 DA et la contre bande avec 17 affaires. La nouvelle stratégie d'action du groupement de la Gendarmerie nationale à Ain Defla s'articule autour de la multiplication des opérations coup-de-

poing et un déploiement de ses effectifs au niveau des zones sensibles.

S'agissant de la sécurité routière, 12587 cas de retrait de permis de conduire ont été enregistrés, 140 décès et 1604 blessés ont été, néanmoins, causés par 905 accidents de la circulation enregistrés sur les routes de la wilaya en 2014. Cela affirme que le taux des accidents s'est élevé pour cette année, car la RN4 seule a enregistré 216 accidents (23,86%) et l'autoroute Est Ouest a enregistré 212 accidents (23,42%), et ce, malgré la présence des barrages de la Gendarmerie nationale au niveau de certains axes routiers jugés dangereux. On enregistre aussi 12934 débits et 3793 infractions assortis ainsi que 17925 amendes forfaitaires. Ainsi, une nouvelle cellule de communication dirigée par le capitaine Boukhalifa sera disponible pour la presse locale. Par ailleurs nous avons signalé que 2637 appels ont été recus par les éléments de la gendarmerie nationale sur le numéro vert 1055.

BLIDA : Arrestation de six étrangers pour entrée clandestine en Algérie

Belhadj Ahmed

Quatre Béninois, un Malien et un Finlandais ont été arrêtés par des services de sécurité lors d'un contrôle de routine. En effet, une brigade de la gendarmerie circulait le long de la RN1 entre Chiffa et Hamdania et leur attention fut attirée par la présence de cinq individus qui marchaient le long de la route. Une fois interpellés, les gendarmes découvrirent qu'il s'agissait de quatre Béninois et un Malien en situation irrégulière. De leur côté des éléments de la brigade de recherche de la Sécurité nationale de Blida ont interpellé un homme qui circulait à pied. Une fois identifié, l'individu qui est de nationalité finlandaise a déclaré être venu du Maroc sans qu'il soit contrôlé à la frontière. Les six étrangers ont été présentés devant le magistrat instructeur pour entrée clandestine.

TISSEMSILT Deux personnes recherchées par la justice arrêtées

Abed Meghit

Recherchés par la justice pour divers crimes et délits, deux (02) mis en cause ont été arrêtés hier par les éléments de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, lors des opérations de contrôle pour examen de situation à travers les artères des villes de la wilaya, notamment au niveau des points noirs. Ces interventions se sont soldées par l'arrestation de 2 individus qui étaient recherchés par la justice. Ces individus, âgés entre 23 et 26 ans, ont été interpellés pour association d'une bande de malfaiteurs. Ces deux présumés malfaiteurs ont été présents devant le procureur de la République de Tissemsilt.

BORDJ BOU-ARRÉIDJ : La police au secours des SDF

M.B.

Fait peu banal, les policiers bordjiens assurent les urgences sociales. Tous les soirs, en cette période hivernale, de 20 heures à 8 heures, ils sont dans la rue pour venir au secours des SDF et des citoyens.

Lundi, 21 heures, au commissariat central de laville : le commissaire Bouhafes prend la tête de la brigade de nuit. Ce soir il va faire équipe avec un groupe d'hommes.

À 21 heures, un appel sur le 1048 a permis de signaler la présence d'un SDF âgé d'une quarantaine d'années dort, en plein air, place de la mosquée de Châât El Far.

La météo annonçait -2°. La soupe chaude et le secours des policiers lui ont certainement sauvé la vie.

Les consignes sont strictes en période de grands froids : assurer les urgences de ce type, y compris en jouant le rôle du Samu social, la nuit. Le stock de couvertures a été augmenté pour l'occasion. Mais une seule suffit ce SDF dans l'ambiance chauffée du commissariat.

22h, appel sur le 1048. Ce sont des voisins qui ont besoin d'aide. Un homme violent fait des siennes. Même dans le froid glacial, les policiers n'oublient pas leur mission première qui reste

la sécurité. Les patrouilles convergent à vive allure vers le lieu-dit mais pénètrent dans la cage d'escalier à pas de loups. Mais l'autor s'est visiblement calmé à la vue des sirènes. Il n'y a pas de bruit dans les appartements, donc plus de raisons d'intervenir. Tous rebroussent chemin et se séparent sur le parking.

Le « chef » propose de rejoindre les arcades pour une patrouille pédestre jusqu'à la gare routière où des SDF pourraient bien avoir trouvé refuge. Ils avancent dans les coins sombres, torche à la main. Personne. C'est pas plus mal.

Et c'est parti pour de longues heures de patrouille à vitesse réduite. Les policiers balaiient les impasses et les parkings les plus reculés avec les phares de leurs voitures pour détecter des ombres furtives.

Il regarde le tableau de bord qui indique -2°. « En campagne, il doit faire -5°. Il y a toujours trois degrés d'écart », souligne le commissaire bien content d'avoir retrouvé la chaleur de la voiture.

Des hommes et des femmes sont du lot des personnes à secourir, ce soir, par les policiers. Ces derniers en plus du repas chaud et consistant, du logis proposé une présence et des moments de discussions est une chaleur humaine qui concrétise le slogan "Police de proximité" dira un jeune passant.

ILS ONT ORGANISÉ HIER UNE MARCHE A TIZI-OUZOU Les supporters de la JSK réclament la levée des sanctions

K.NA

Ils étaient un peu plus de deux cents supporters de la JSK à répondre à l'appel pour une marche hier mardi à Tizi-Ouzou afin de réclamer la levée des sanctions qui frappent leur club fétiche depuis le début de la saison. Après avoir observé un grand rassemblement devant le por-

tail du stade du 1er Novembre, la procession s'est ébranlée vers le siège de la wilaya où un autre sit-in a été tenu. Une délegation a été reçue pour transmettre leurs revendications.

Des revendications que l'ont pouvait d'ailleurs facilement lire sur les banderoles qu'ils portaient lors de la marche qui a sillonné les principales ar-

tères de la ville des Génêts. Les marcheurs ont effet écrit en gros caractère et tamazight leur demande de la levée des sanctions infligées par les instances nationales et africaines suite à la mort tragique des jeunes attaquant camerounais Albert Ebossé. Pour eux la JSK est la victime et non le coupable dans cette affaire.

MILA 32 blessés à la suite du renversement d'un bus près d'Oued Seguene

Trente-deux (32) passagers d'un bus ont été blessés hier lorsque l'autobus à bord duquel ils voyageaient s'est renversé près de la localité d'Oued Seguene, dans la wilaya de Mila, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les victimes, âgées entre 18 et 70 ans ont été évacuées, pour ce qui est des cas jugés graves, vers les urgences du centre hospitalo-universitaire (CHU) et vers la polyclinique de Teleghma et l'hôpital d'Oued Athmania, a précisé la même source. Les éléments

de l'unité secondaire de la Protection civile basée à Teleghma, de l'unité principale de Mila et de l'unité de Chelghoum Laïd, ainsi que ceux du poste avancé de Mchira sont intervenus pour secourir les blessés, a-t-on également indiqué.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident qui n'a impliqué que le véhicule de transport en commun.

PROTECTION CIVILE 30 morts et 944 blessés sur les routes du 18 au 24 janvier

30 morts et 944 blessés ont été enregistrés suite à des accidents de la route survenus du 18 au 24 janvier, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès avec 6 morts et 30 blessés suite à 32 accidents de la circulation.

La Protection civile signale que ses unités d'intervention ont enregistré, durant la même période, 18772 appels de secours dans les différents secteurs pour répondre «aux appels de détresses émis par les citoyens suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies...».

La même source fait savoir concernant le secours à personnes, que 164 interventions ont été effectuées dont 10267 ont été suivies par des évacuations sanitaires. 1195 blessés ont été traités par des secours médiatisés. «Nos secours ont effectué 926 interventions pour procéder à l'extinction de 545 incendies urbains, industriels et incendies divers», indique le communiqué, qui ajoute que 4001 opérations diverses et d'assistance aux personnes en danger ont été accomplies durant la même période.

GENDARMERIE NATIONALE 35 % d'accidents en moins, en 2014 dans la wilaya de Batna

Le nombre d'accidents de la circulation a baissé de 35 % dans la wilaya de Batna durant l'année 2014 et le nombre des victimes a également reculé de 22,62 % par rapport à 2013, a affirmé lundi le commandant de la brigade de sécurité routière du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Pas moins de 755 accidents ayant fait 1.577 victimes ont été enregistrés l'année dernière contre 1.054 accidents et 2.028 victimes en 2013, a précisé le commandant Ouyahia Benabdallah au cours d'une conférence de presse organisée dans l'après-midi.

L'excès de vitesse reste avec 51,92 %, la première cause de ces sinistres qui, dans 35,19 % des cas, ont impliqué la tranche d'âge des 30-40 ans, a relevé cet officier.

L'axe Batna-Constantine de la RN 3 a été le théâtre du plus grand nombre d'accidents (33) suivi de la RN 28 entre Batna et M'sila (60), de la RN 78 entre Batna et Séït (53) et le segment de la RN 77 reliant Batna à M'errouana (42), a précisé le commandant Benabdallah.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Arrestation de 127 personnes pour divers crimes et délits



Cent vingt-sept (127) personnes ayant commis divers crimes et délits ont été arrêtées suite à 28 descentes menées par des patrouilles de la Sûreté nationale dans plusieurs quartiers au niveau national, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les personnes arrêtées ont été présentées devant les parquets territorialement compétents, précise la même source ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de la DGSN de lutte et de prévention contre la criminalité.

FUITE DE CAPITAUX : Près de 4 millions d'euros de préjudice au Trésor public dans 5 wilayas de l'Est

Le préjudice causé au Trésor public du fait du transfert illicite de devises vers l'étranger s'est chiffré, en 2014, à 3,881 millions d'euros dans les 5 wilayas relevant de la direction régionale des Douanes algériennes de Séït, a indiqué lundi le responsable de cette structure, Rachid Zitouni Djoudi, directeur régional, a ajouté, au cours d'une manifestation portes ouvertes organisée à l'université de Séït à

l'occasion de la Journée mondiale des douanes, que la fiscalité à recouvrer, au titre des contrôles effectués a posteriori, s'élève à près de 1,235 milliard de dinars.

Cette journée organisée à l'université de Séït a permis au public, peu nombreux en raison des importantes chutes de neige, de découvrir l'ensemble des activités de la douane algérienne et de mesurer l'efficacité de ses éléments à la faveur des statistiques affichées.

Des statistiques qui mettent notamment en exergue la contribution des Douanes algériennes à la protection de l'économie nationale et ses apports pour le développement du pays comme en témoignent les 139 milliards de dinars versés au budget de l'Etat et les 13,7 milliards de dinars transférés vers les fonds communs des collectivités locales (FCCL).

EL TARF Léger recul de la criminalité en 2014

La criminalité a légèrement reculé en 2014 dans la wilaya d'El Tarf, par rapport à l'année précédente, a indiqué mardi à l'APS le commandant Youcef Boufrina, responsable de l'information au groupement territorial de ce corps constitué. En 2013, 1.637 affaires liées à la criminalité avaient été traitées contre 1.564 tout au long de l'année dernière, a déclaré cet officier, faisant partie de l'arrestation, dans le cadre de ces affaires, de 1.468 individus (1.704 en 2013).

Se réjouissant du fait qu'aucun cas d'agression n'ait été enregistré durant l'été dernier, le commandant Boufrina a estimé que le renforcement de la présence sur le terrains des éléments de la Gendarmerie qui ont multiplié les patrouilles, les barrages et les opérations coup-de-poing, ainsi

que l'exploitation des appels des citoyens sur le numéro vert, expliquent ce recul.

S'agissant du dernier point (appels vers le 10.55), cet officier a fait état de 10.734 appels téléphoniques qui ont permis de « traiter, à temps, toute une série d'affaires liées principalement à des agressions, à des tentatives de vols ou encore à des comportements dangereux sur les routes.

Le redéploiement sur le terrain a également permis un «meilleure quadrillage» de la wilaya, favorisant des interventions rapides des unités opérationnelles.

En revanche, le nombre d'accidents de la circulation a augmenté, entraînant la mort de 34 personnes en 2014 contre 29 durant l'année précédente, a ajouté la même source.

FATIGUE ET SI ON RECHARGEAIT NOS BATTERIES ?

Un tonus en berne n'est souvent que la rançon d'une vie trop trépidante. Il suffit souvent de revoir quelques habitudes pour se sentir régénéré.

Quand la fatigue s'installe, la cause est souvent la plus évidente : le manque de repos. A rester devant les écrans jusqu'à plus d'heure, on oublie que l'on se mal-mène pas impunément son rythme biologique. On a beau rêver à celui de Napoléon (qui ne dormait, paraît-il, que 4 ou 5 heures), la durée de sommeil dont nous avons besoin est déterminée génétiquement. Il ya quelques années des chercheurs ont même identifié un gène, porté par un cinquième des Européens, qui entraîne un besoin de sommeil supérieur chez ceux qui en sont pourvus. D'où l'importance de respecter son rythme personnel, d'aller se coucher dès les premiers signes d'endormissement, d'éviter les dîners trop copieux, et de se rappeler que la température idéale de la chambre se situe autour de 18°C.

On dort... mais mieux

Dormir davantage ne suffit pas toujours. Il faut aussi dormir mieux. Quand les heures de sommeil semblent suffisantes et qu'en ce ne se sent guère plus en forme au réveil, c'est que les nuits sont de mauvaise qualité, agitées, ponctuées de ronflements, et parfois interrompus par des pauses respiratoires angoissantes pour le conjoint qui en est témoin : les apnées du sommeil. Il s'agit d'une véritable asphyxie nocturne, qui frappe surtout les personnes enrobées, qui fument et boivent de l'alcool. Soigner ces apnées du sommeil permet de retrouver tout son allant et protège le système cardio-vasculaire.

Autre erreur fréquente : vouloir se "ratraper" durant le week-end. "Ce n'est pas la bonne solution, soutient le Dr Jean-Pierre Danjean, médecin généraliste. La preuve : elle déclenche souvent des crises chez les migraineux. Pour compléter une nuit trop



courte, mieux vaut faire une micro-sieste." Des études ont montré que cette pratique permet non seulement de regagner en concentration et en énergie, mais qu'elle diminue les risques d'infections, de diabète et d'hypertension.

Le bon mode d'emploi ? Entre 13 et 15 heures, s'installer sur un canapé ou dans un bon fauteuil. Se relaxer ou sommoler suffit à recharger les batteries. En revanche, mieux vaut programmer une somnolite au bout de 20 minutes. Avec un somme plus long, on risquerait de se réveiller "vaseux" et de perturber le sommeil de la nuit suivante.

On bouge pour retrouver la forme

Lorsqu'on se sent claquée, on a tendance à éviter tout effort, alors qu'il faut bouger davantage, au contraire ! "Plus on s'encroûte, plus on prend du poids et plus le moindre effort devient coûteux, explique le Dr Danjean, comme si l'on abusait le thermomètre de la fatigue."

Marcher 20 minutes chaque jour, c'est déjà bien, la régularité étant plus importante que la durée. Mais l'idéal serait de faire 10 000 pas par jour. Pour améliorer ses performances de façon ludique, on peut s'équiper d'un petit appareil appelé podomètre (20 à 30 euros, dans les magasins de

sport) que l'on clippe à la ceinture dès le saut du lit.

On fait une cure de vitamine D

Pour retrouver du pep's, il suffit parfois de se montrer un peu plus raisonnable. Alcool et café à hautes doses fatiguent, de même que la sous-oxygénéation chronique due au tabac. Si l'on ne corrige pas les erreurs flagrantes d'hygiène de vie, cocktails anti-fatigue et autres cures de vitamines auront un intérêt plutôt limité. Une exception cependant : la vitamine D. Notre corps en fabriquant l'essentiel sous l'effet du soleil, en hiver, les réserves sont souvent épaissees, ce qui engendre faiblesse musculaire et vitalité en berne (notamment chez les personnes âgées dont la peau la synthétise moins bien).

Les poissons gras offrent la meilleure ressource de vitamine D (rappelons-nous la fameuse huile de foie de morue !). Certains aliments industriels (huiles Isio 4) ont aussi revu leur formule, de façon à ce que deux cuillères à soupe quotidiennes couvrent la quasi-totalité de nos besoins. Mais une petite complémentation quotidienne peut aussi requérir, entre novembre et mars, lorsque l'on ne peut pas s'offrir un séjour au soleil. A prendre au milieu des repas, car la graisse facilite son absorption.

Quand consulter ?

Si votre fatigue ne cède pas au bout d'un mois de reprise en mains. Ou si son caractère brutal et son intensité étonnant. Ce symptôme, bien que très banal, peut aussi annoncer un pénible de santé embêtant (infection, dérèglement de la thyroïde, diabète, voire hépatite, cancer ou problème cardiaque).

LE STRESS EMPÈCHE L'EMPATHIE

Face à des inconnus, nous avons du mal à ressentir la même émotion que celle qui les traversent. Le stress serait un des freins principaux à ce défaut d'empathie. Voir quelqu'un dans la rue pleurer ne vous ne vous fait ni chaud ni froid ? Cette absence de compassion pour les émotions d'autrui, que l'on ne connaît pas, s'expliquerait en partie par le stress.

Jeffrey Mogil, neuroscientifique à l'université McGill au Canada, s'est focalisé sur cette relation entre stress et empathie en réalisant des expériences sur des souris et des humains. "Vous pouvez obtenir les mêmes résultats chez les souris et les humains", croit bon de préciser Christopher Kress, chercheur à l'université de l'Illinois.

La démonstration en a été donnée dans deux tests différents. D'abord, des souris ont reçu de la métyrapone, un médicament qui inhibe la production de cortisol, l'hormone du stress. Objectif : observer la réaction des renards face à la douleur d'un autre congénère placé dans la même cage. Résultat, les souris ayant reçu un médicament ont été plus sensibles aux douleurs que des souris qui étaient soumises à un niveau de stress intense. Ensuite, cette association entre stress et empathie a été vérifiée sur des participants humains. Il

leur a été demandé d'observer une personne, connue ou inconnue, en train de plonger pendant 30 secondes la main dans l'eau glacée. Au final, les volontaires ont partagé la même souffrance que le cobaye, uniquement quand celui-ci leur était familier.

Lutter contre le stress pour être plus empathique ?

"Ce qui empêche les personnes de ressentir de l'empathie envers les autres à un niveau très basique est le fait que nous sommes stressés parce qu'il nous faut trouver un contact émotionnel avec les personnes qu'il n'a jamais rencontrées auparavant. Donc l'empathie est incapable de se manifester", résume Jeffrey Mogil, dans la revue spécialisée Current Biology. "Le stress produit par le cerveau peut agir comme une barrière sur le système empathique. Peu de gens réalisent qu'ils sont angoissés face à l'émotionnalité. C'est souvent le cas", ajoute Buchanan, neuroscientifique à l'université Saint Louis, aux Etats-Unis, qui a également travaillé sur les effets du stress, pense qu'agir contre le stress pourrait donc augmenter l'empathie entre les individus.



janvier 2015

Umami : la 5^e saveur est bonne aussi pour la santé



Quand on parle de saveurs, on pense au selé, au sucre, à l'améti et à l'acide. Pourtant, il en existe une 5^e, molles connue, qui a des bénéfices sur la santé. Surtout chez les personnes âgées. Si l'on vous demande de citer un aliment à la saveur umami, vous seriez sans doute bien en peine de répondre. Pourtant, c'est l'une des 5 saveurs de base avec le selé, le sucre, l'améti et l'acide. Umami vient du mot japonais signifiant "goût savoureux". Cette saveur permet d'équilibrer et d'arrondir l'intégralité de la saveur d'un plat : il a un après-goût durable et doux.

La première perception que l'on a de l'umami vient du lait maternel. Plus tard, on le retrouve dans certains baumes, dans les fromages, la sauce soja, les tomates mûres.

Aujourd'hui, le goût umami pourrait bien sortir de l'ombre. Une étude publiée dans la revue spécialisée *Flavour* vient en effet de montrer ses bénéfices sur la santé. Il y aurait une relation étroite entre la perception par une personne du goût umami et la condition physique de cet individu, assurent les chercheurs japonais de l'Ecole dentaire de l'université de Tokohu.

Stimuler la saveur umami chez les personnes âgées

Ces chercheurs se sont aperçus qu'il y avait un lien entre la perte de la perception du goût umami chez des personnes âgées, une baisse de leur appétit et la dégradation de leur santé. La saveur umami a en effet la particularité de stimuler la production de salive et donc d'améliorer le sens du goût et de stimuler l'appétit.

Pour leur étude, les chercheurs ont cherché à stimuler à nouveau le goût umami chez 44 personnes âgées. Grâce à un thé kombucha (un thé fermenté à base d'algue), les chercheurs ont réveillé ce goût. Leurs patients ont alors retrouvé l'appétit, se sont mises à reprendre du poids et leur état de santé général s'est nettement amélioré.

Preuve que l'entretien du goût umami contribue non seulement à la préservation de la bonne santé buccale, mais aussi à l'état de santé général chez les personnes âgées", affirment les chercheurs qui estiment que ce goût devrait être pris en compte dans l'alimentation des seniors.

GROSSESSE : LES POISSONS GRAS, PAS SI MAUVAIS QUE ÇA

Des chercheurs suggèrent que, contrairement aux recommandations sanitaires, les poissons gras ne seraient pas si néfastes aux femmes enceintes. Le bénéfice des oméga-3 serait supérieur aux effets négatifs du mercure.

Voilà une bonne nouvelle pour les femmes enceintes friandes de poissons gras. D'après les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américano-irlandaise, publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, les bénéfices des poissons gras seraient supérieurs aux effets néfastes du mercure qu'ils contiennent. Ils favoriseraient le développement cognitif de l'enfant, sans que le mercure engendre de troubles à long terme.

Menée sur une période de 30 ans, l'étude s'est déroulée aux Seychelles, sur un échantillon de 1 500 mères puis sur leurs enfants. Les chercheurs ont tout d'abord mesuré le taux de mercure dans le sang de chaque femme durant leur grossesse, avant de tester les capacités motrices et comportementales des enfants 20 mois après leur naissance. Le mercure est un neurotoxique issu de la pollution humaine qui s'accumule dans les tissus des poissons. Présent en petites doses dans les poissons les plus petits, le taux de mercure augmente à mesure que l'on progresse dans la chaîne alimentaire.

Mais surprise, à la fin de l'étude, les chercheurs ont constaté que chez certains enfants dont la mère avait consommé beaucoup de poissons (12 poissons gras par semaine) les résultats aux tests étaient meilleurs que les autres.

« Ces résultats ne montrent donc pas d'association générale entre l'exposition pré-natale au mercure, par le biais de la consommation de poisson, et les conséquences sur le neurodéveloppement», remarque Edwin Van Wijngaarden, auteur principal de l'étude.

Plus étonnant encore, le poisson gras pourrait se révéler bénéfique au développement



ment neurologique de l'enfant à naître, par la présence des oméga-3 qu'il contient. Et ces bénéfices sanitaires l'emporteraient sur les effets neurotoxiques du mercure. « Il y a de plus en plus de preuves montrant que les bénéfices de la consommation de poisson l'emportent sur les effets néfastes du mercure, voire même les annulent» précise Edwin Van Wijngaarden. Par leurs vertus anti-inflammatoires, les oméga-3 amenuiseraient les effets délétères du mercure du poisson.

Une balance bénéfice/risque favorable

« Ces résultats indiquent que le type d'acide gras qu'une future mère consomme

durant sa grossesse fait la différence en terme de développement neurologique chez l'enfant à naître» conclut Sean Strain, auteur principal de l'étude et professeur de nutrition à l'université Ulster d'Irlande du Nord.

Les oméga-3 sont des acides gras essentiels qui doivent être fournis par l'alimentation. Mais si les poissons gras en sont une source importante, on trouve aussi des oméga-3 dans certains légumes et dans certaines huiles végétales (colza, olives, lin, etc.).

En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) recommande toujours aux femmes enceintes de limiter autant que possible leur consommation de poisson à deux fois par semaine maximum.

BRÛLURES D'ESTOMAC : ELLES PEUVENT ÊTRE UN SIGNE DE CANCER

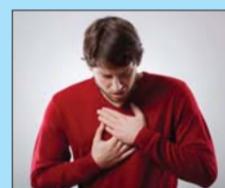
Seule une personne sur deux qui souffre de brûlures d'estomac consulte le médecin à ce sujet. Or, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer des voies digestives. Une nouvelle campagne d'information baptisée *Be clear on cancer* (Soyons clairs sur le cancer) vient d'être lancée en Grande-Bretagne pour tenter d'alerter le grand public sur les cancers gastro-oesophagiens. Cette campagne coïncide avec un nouveau sondage commandé par le ministère de la Santé britannique qui montre que seules une personne sur deux (55% exactement) consulte son médecin en cas de brûlures d'estomac, y compris lorsque ce symptôme s'étend sur plusieurs semaines. Or, comme nous l'apprend la campagne d'information, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer de l'estomac ou de l'oesophage. Avec environ 9000 nouveaux cas par an, le cancer de l'estomac se situe au cinquième rang des cancers en France. En Grande-Bretagne, ce sont près de 13000 per-

sonnes qui sont diagnostiquées chaque année, ce qui a incité les autorités sanitaires à lancer cette campagne de dépistage afin d'améliorer le taux de survie.

Dans la très grande majorité des cas (c'est-à-dire plus de neuf fois sur 10), il s'agit d'un adénocarcinome (une tumeur maligne) qui se développe aux dépens des glandes de la muqueuse gastrique. Mais ce cancer peut parfois être une complication d'un ulcère de l'estomac. Comme les signes d'alerte ne sont pas spécifiques (nausées, brûlures d'estomac...) il est souvent diagnostiqué tardivement et est responsable de plus de 4 400 décès par an.

Cancer de l'estomac : les symptômes

Comme nombre de cancers, plus un cancer des voies digestives est diagnostiqué tôt, plus le traitement a des chances d'être couronné de succès. C'est pourquoi les autorités sanitaires britanniques rappellent quels sont



les signes à observer :

- Des brûlures d'estomac ou des nausées qui vont et viennent depuis plus de 3 semaines
- Le sentiment que la nourriture reste coincée au fond de la gorge quand on avale
- Des rôts fréquents
- Une perte de poids sans raison
- Une sensation d'inconfort en haut de l'estomac.

GRIFFE SAISONNIÈRE Décès de 13 personnes depuis le début du mois de janvier

La grippe saisonnière a provoqué le décès de treize (13) personnes, âgées et malades chroniques, notamment à Alger du 1^{er} au 26 janvier, a déploré lundi soir la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Alger.

Du 1^{er} au 26 janvier, 41 personnes ont été hospitalisées à Alger pour "détresse respiratoire sévère" due à la grippe saisonnière, indique le secrétaire général de la DSP, Lahlahi Lahlahi, lors d'une conférence de presse tenue en fin de journée.

Sur les 41 personnes admises dans les structures sanitaires de la wilaya d'Alger, 21 ont reçu des soins et on pu rejoindre leur domicile, cinq (5) sont toujours gardées en observation alors que 13 sont décédées dont quatre pour la seule journée de lundi, a déploré M. Lahlahi. Parmi les victimes figurent des personnes âgées, des malades chroniques mais aussi deux femmes enceintes, décédées juste après l'accouchement, a précisé M. Lahlahi qui s'est référé à un bilan de la DSP arrêté lundi à 17h00.

La DSP appelle avec insistance les citoyens, notamment les personnes vulnérables (malades chroniques, les personnes âgées, femmes enceintes, enfants en bas âge), à se faire vacciner contre la grippe saisonnière dont les complications sévères peuvent aller jusqu'au décès.

Entamée le 15 octobre 2014, la campagne de vaccination contre la grippe se poursuit jusqu'au 15 mars prochain au niveau des structures sanitaire, a assuré M. Lahlahi, notant que la wilaya d'Alger a bénéficié au titre de cette campagne de 49.260 doses de vaccin.

Interrogé sur les effets secondaires de ce vaccin, le chef de service de la prévention à la DSP, Mahmoud Aït Ouarès a souligné qu'"il n'y a aucune complication à ce vaccin antigrippal. Quand on le fait une fois, de préférence, il faut le faire chaque année."

Mercredi dernier, la DSP d'Alger avait annoncé que la grippe saisonnière avait provoqué le décès de six personnes entre le 3 et le 21 janvier 2015. Ces décès sont liés, selon la même source, à une grippe saisonnière sévère. Les personnes décédées, dont l'âge varie entre 27 et 99 ans, souffraient notamment de diabète, d'hypertension artérielle, de cardiopathie et autres.

M. ABDELMALEK BOUDIAF : Révision à la baisse de la tarification des médicaments annoncée dans les prochains jours

Une révision à la baisse de la tarification des médicaments commercialisés en Algérie sera annoncée dans les tout prochains jours, a affirmé lundi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

La révision de la tarification en vigueur des médicaments commercialisés en Algérie sera annoncée dans les tout prochains jours, a précisé M. Boudiaf en marge de la rencontre d'évaluation du bilan pour 2014 et de présentation du plan d'action de 2015, sans donner plus de détails sur le sujet qualifiant cette initiative de "bonne et encourageante".

Il a, ainsi, rappelé l'installation de la Commission nationale du médicament qu'il préside, conformément aux orientations du Conseil des ministres



du 8 janvier 2015 pour l'accompagnement des investisseurs.

Une centaine d'investisseurs dans la production locale de médicaments ont été recensés, a-t-il fait savoir appellant à l'élargissement de ce type d'investissements avec les grandes compagnies internationales.

S'agissant du budget du secteur pour 2015, M. Boudiaf a indiqué qu'il a été augmenté de 8% saluant les facilités prévues par la Loi de Finances de cette année permettant pour la première fois, selon lui, de procéder au

transfert de fonds d'un secteur à un autre dans le cas où ils ne sont pas consommés, ce qui profitera aux établissements de la Santé notamment pour les filières dévoratrices de gros budgets.

Revenant sur la promotion des soins pour certaines catégories de la société, il a souligné l'impératif de développer l'hospitalisation à domicile initiée par certaines équipes médicales à Alger et Oran. Les cadres juridiques régissant ce nouveau service sont en cours d'élaboration, a-t-il dit.

TIZI-OUZOU 2 décès des suites de la grippe saisonnière

Deux personnes sont décédées des suites de la grippe saisonnière, indique-t-on, lundi, dans un communiqué de la Direction locale de la Santé et de la population.

Selon ce document, il a été enregistré, le 26 janvier courant, l'admission de sept nouveaux cas de détresse respiratoire sévère liés à la grippe saisonnière. Sur ces sept cas, il a été déploré deux décès liés à cette grippe, soit un sujet porteur de pathologies chroniques et un nouveau-né, précise-t-on. La DSP de Tizi Ouzou souligne que la grippe saisonnière peut entraîner des complications sévères chez les personnes vulnérables, pouvant aller jusqu'au décès et conseille donc d'observer certains gestes simples mais qui réduisent fortement les risques de transmission du virus de la grippe tel que le lavage fréquent des mains, l'hygiène générale, l'utilisation de savon liquide et de mouchoirs à usage unique.

La même institution rappelle que la vaccination contre la grippe saisonnière est toujours possible au niveau de l'en-

semble de ses structures, où le vaccin est disponible, jusqu'au mois de mars prochain, et qu'elle reste "fortement recommandée chez les personnes âgées, enfants en bas âge, femmes enceintes et malades".

Pour rappel, la wilaya d'Alger a enregistré quatre décès au 26 janvier sur sept nouveaux cas d'admission de patients dont six cas liés à la grippe saisonnière, indique-t-on lundi à la direction de la santé et de la population (DSP).

La DSP de la wilaya d'Alger précise dans un communiqué qu'à la date du 26 janvier, ses services ont enregistré "sept nouveaux cas de détresse respiratoire sévère dont six liés à la grippe saisonnière". "Sur les sept cas, nous avons déploré quatre décès", précise la même source selon laquelle "trois (décès) concernent des sujets porteurs de pathologies chroniques", alors que le quatrième décès concerne "une femme enceinte admise pour une pneumopathie sévère à un stade avancé".

EBOLA ► ► EBOLA ► ► EBOLA ► ► EBOLA

Le Sénégal rouvre ses frontières terrestres avec la Guinée

Le Sénégal a rouvert lundi ses frontières terrestres avec la Guinée, fermées depuis plus de cinq mois à cause de l'épidémie d'Ebola, qui a nettement reflué dans les pays touchés.

Les «personnes et les biens peuvent librement circuler par voie terrestre entre les deux pays», indique le ministère sénégalais de l'Intérieur dans un communiqué, cité par l'Agence de presse sénégalaise (APS).

«La réouverture des frontières terrestres fait suite aux rencontres entre autorités sénégalaises et guinéennes lors desquelles les efforts importants fournis» par la Guinée pour lutter contre la maladie «ont pu être constatés», précise le ministère. Toutefois, un dispositif va être mis en place «au niveau des points de passage de la frontière pour combattre les risques de propagation de la maladie», selon le communiqué. Le Sénégal avait fermé ses frontières terrestres avec la Guinée du 30 mars au 6 mai 2014, puis décidé de les rouvrir «en raison de l'évolution positive» de l'épidémie actuelle, partie du sud de ce pays en décembre 2013. Mais le 21 août 2014, le Sénégal avait fermé à nouveau toutes ses frontières avec la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, autres pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola.

Le 17 octobre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré la fin de l'épidémie au Sénégal. L'épidémie, la pire jamais enregistrée depuis l'identification de ce virus en 1976, a fait officiellement plus de 8.600 morts en plus d'un an, essentiellement dans les trois pays les plus touchés, un bilan considéré comme sous-évalué par les experts.

Le Sénégal avait déjà rouvert en novembre ses espaces aérien et maritime aux avions et bateaux en provenance de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone.

L'OMS appelle à des «changements urgents» pour affronter de nouvelles épidémies à l'avenir

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Margaret Chan a appelé à des «changements urgents» pour mieux se préparer pour les futures épidémies, alors que l'épidémie d'Ebola est en recul dans les trois pays les plus affectés en Afrique de l'Ouest, rapportaient hier des médias.

Lors d'une réunion spéciale du comité exécutif de l'OMS sur Ebola à Genève, Mme Chan a souligné la nécessité de rester mobilisé pour mettre fin à l'épidémie qui a déjà tué plus de 8.600 personnes, et de définir une série de recommandations permettant d'affronter de nouvelles épidémies à l'avenir.

«L'épidémie Ebola montre la nécessité de changements urgents dans trois domaines: reconstruire et renforcer la préparation et la réponse nationale et internationale, déterminer comment les nouveaux produits médicaux sont mis sur le marché, et renforcer la façon dont l'OMS opère lors des situations d'urgence», a-t-elle expliqué.

Selon elle, l'épidémie a révélé «certaines

insuffisances et lacunes» dans le fonctionnement de l'OMS, notamment la nécessité d'un «fonds d'urgence» pour soutenir la lutte contre les flambées épidémiques et les urgences sanitaires, le besoin de simplifier les procédures de recrutement de l'agence et d'adopter une politique dite «une seule OMS» utilisant les mêmes procédures et les mêmes outils dans les situations de crise et enfin la nécessité d'améliorer la gestion de crise et l'expérience de terrain dans les bureaux de l'agence.

Mme Chan a également salué les efforts de la communauté internationale pour mettre fin à l'épidémie en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone mais a prévenu qu'arriver à zéro cas dans ces trois pays n'allait pas être facile.

L'ONU a, enfin, lancé un appel de fonds d'un milliard de dollars pour subvenir aux besoins de la lutte contre Ebola au cours des six premiers mois de 2015, alors que l'épidémie a déjà touché près de 22.000 personnes.

APS

ALGÉRIE - FRANCE

Le général-major Hamel reçoit un haut responsable du ministère français de l'Intérieur

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel a reçu hier le directeur du Centre des hautes études du ministère français de l'Intérieur, Jean-Martin Jespres qui effectue une visite en Algérie du 26 au 30 janvier à la tête d'une importante délégation.

Les deux responsables ont passé en revue les «moyens de renforcer la coopération entre la DGSN et le Centre» et examiné différents sujets liés au «développement et promotion de l'action de la police notamment en matière de formation et d'échange d'expériences afin de faire face à la criminalité sous toutes ses formes», précise un communiqué de la DGSN.

La délégation française a visité des structures relevant de la police algérienne où elle a reçu des explications sur son rôle et ses missions et pris connaissance des équipements de pointe utilisés par la DGSN pour assurer la sécurité du citoyen et préserver ses biens.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Participation de l'APN aux travaux de la réunion de l'Assemblée parlementaire de l'UPM

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont pris part, lundi à Barcelone (Espagne), à la réunion de la commission économique, des Affaires financières, des affaires sociales et de l'Education de l'assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM), indique un communiqué de l'APN. Lors de cette réunion, les participants ont échangé les vues sur nombre de questions dont «l'amélioration et le renforcement de la coopération avec le secrétariat de l'UPM», «les aspects économiques de l'immigration» et «la protection et la promotion des investissements dans la région de la Méditerranée», a précisé la même source.

Mme Soumia Bella, présidente de la commission de l'Habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement et M. Beda Mahdjoub, président de la commission de l'Education, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses représentent l'APN à cette rencontre, en qualité de membres permanents de la commission.

Le 11^e congrès des SMA demain et vendredi à Alger

Le 11^e congrès des scouts musulmans algériens (SMA) se tiendra demain et vendredi au Palais des Nations (Alger) sous le thème «Le scoutisme, éducation pour la patrie» avec la participation de plus de 700 délégués, a annoncé hier le commandant général des SMA, Noureddine Benbrahem. Ce congrès sera «rassembleur», a indiqué M. Benbrahem lors d'une conférence de presse ajoutant que les portes de candidature au poste de commandant général des SMA seront «ouvertes à tous» sans toutefois citer les noms des candidats. Le nouveau commandant général des SMA sera connu «lors des travaux», a-t-il dit. Il a ajouté que le congrès vise également à instaurer «une réconciliation globale et procéder à des réformes structurelles profondes». Le congrès verra également la présentation des rapports financier et moral des SMA, l'examen de l'amendement des statuts adoptés par le conseil national de l'organisation en décembre dernier ainsi que la présentation, l'examen et l'adoption de la stratégie des SMA et l'élection du conseil national et du nouveau commandant. Le conseil national des SMA avait adopté en décembre dernier les amendements introduits aux statuts des scouts pour les adapter à la loi de 2012 régissant les associations. Les amendements concernent 10 points dont l'élection du commandant général par le conseil national et son plébiscite par le congrès.

APS

ALGERIE - ÉGYPTE

M. Lamamra et son homologue égyptien soulignent la convergence de vues des deux pays

La «convergence de vues» et la «poursuite des consultations» entre l'Algérie et l'Egypte sur diverses questions ont été soulignées hier à Addis-Abeba (Ethiopie) par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et son homologue égyptien Sameh Choukri.

M. Lamamra qui s'exprimait devant la presse internationale au terme de son entretien avec M. Choukri a mis l'accent sur «la convergence de vues et la poursuite des consultations entre les deux pays sur diverses questions», qualifiant les relations algéro-égyptiennes de «stratégiques».

«Les relations entre l'Algérie et l'Egypte sont stratégiques et nous coordonnons toujours nos positions en ce qui concerne les questions arabes et africaines car les deux pays pèsent de tout leur poids au niveau régional et mondial», a indiqué M. Lamamra, qui conduit la délégation algérienne à la 26^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), en prélude à la 24^e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement (Addis-Abeba, 30 et 31 janvier).

En ce sens, M. Lamamra a fait savoir qu'il a évoqué avec son homologue égyptien les questions arabes en prévision de la session ordinaire du sommet de la Ligue des Etats arabes, prévue en Egypte le mois de mars prochain.

«L'importance de cette concertation et



convergence de vues entre l'Algérie et l'Egypte est une base de réussite du prochain sommet de la Ligue arabe», a-t-il ajouté.

A une question sur la Libye, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que «les conséquences de la situation (en Libye) sur les pays du voisinage, notamment l'Algérie et l'Egypte nous ont amenées à travailler ensemble et nous concerter», rappelant à ce propos «la mise en place de différents groupes et commissions tel que le groupe des pays voisins de manière à ce que les concertations et la coordination soient permanentes».

Il est impératif aussi d'appuyer le travail entrepris par l'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Bernardino Léon qui est en contact avec la partie algérienne», a indiqué M. Lamamra, soulignant que «nos contacts sont en cours et restent permanentes avec les différentes parties libyennes».

Le chef de la diplomatie algérienne se dit «optimiste bien qu'il reste encore du travail à faire et des efforts à consentir»

quant au règlement de la crise en Libye. «Nous restons confiants de voir nos frères libyens parvenir à une solution consensuelle. Les pays du voisinage sont disposés à travailler dans ce sens et consolider ce consensus pour édifier un Etat pour tous les Libyens». Pour sa part, le ministre égyptien a également indiqué que les relations entre l'Algérie et l'Egypte sont «stratégiques» tout en insistant sur la «convergence de vues» entre les deux pays. «Nous coordonnons toujours nos positions en ce qui concerne les questions arabes et africaines d'autant plus que les deux pays pèsent de tout leur poids dans la région», a relevé M. Choukri, soulignant l'impérative nécessité de la consolidation des relations bilatérales».

«Il est de ce fait nécessaire que l'Algérie et l'Egypte coopèrent pour relever les défis d'avenir au service des peuples des pays», a ajouté le MAE égyptien, indiquant en outre avoir évoqué avec M. Lamamra les relations bilatérales et la poursuite des consultations dans divers domaines.

M. Lamamra s'entretient à Addis-Abeba avec ses homologues de Norvège et du Luxembourg

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui conduit la délégation algérienne à la 26^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a eu lundi soir à Addis-Abeba (Ethiopie) des consultations et des entretiens avec plusieurs autres chefs de dé-

léguations. M. Lamamra a ainsi rencontré le ministre des Affaires étrangères du royaume de Norvège, Borge Brende, avec lequel il s'est entretenu sur les différentes questions d'intérêt régionales et internationales. Les échanges ont également porté sur l'état et les perspec-

tives du marché pétrolier mondial ainsi que les prochaines échéances dans les relations bilatérales. Le chef de la diplomatie algérienne a également rencontré son homologue luxembourgeois, Jean Asselborn, avec lequel il a évoqué les dossier d'actualité, notamment la situation

au Sahel ainsi que les efforts de médiation au Mali et en Libye. Par ailleurs, M. Lamamra a abordé les préparatifs de la 4^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne prévu avant la fin de l'année 2015, a-t-on indiqué auprès de la délégation algérienne.

**DU 26 AU 30 JANVIER
À STRASBOURG**

Participation de l'Algérie aux travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

L'Algérie prendra part aux travaux de la première phase de la session annuelle ordinaire de 2015 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (CE), prévue du 26 au 30 janvier à Strasbourg (France), indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). A l'ordre du jour de cette session, le débat de plusieurs questions, à savoir «La situation humanitaire des réfugiés ukrainiens», «La protection de la liberté de la presse en Europe» et «la protection des témoins: moyen indispensable pour lutter contre le crime organisé et le terrorisme en Europe», ajoute la même source. L'Algérie sera représentée à cette première phase des travaux par deux membres de l'APN, Nacer Rabah et Khemkani Abdellaziz, conclut le document.

ALGÉRIE - ONU

Le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation de l'ONU en visite du 27 janvier au 3 février

Le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Kishore Singh, effectuera du 27 janvier au 3 février une visite en Algérie, sur invitation du gouvernement algérien, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Au cours de son séjour, M. Singh «examinerà avec les hauts responsables algériens le système éducatif national et les progrès réalisés par notre pays dans le domaine de l'accès à l'éducation pour tous», a précisé la même source. M. Singh visitera également plusieurs établissements d'enseignement primaire, moyen, secondaire, universitaire et de formation professionnelle,

a ajouté la même source. Le rapporteur spécial est un expert indépendant nommé par le Conseil des droits de l'homme afin d'examiner et de faire un rapport sur un thème spécifique des droits humains. L'Algérie poursuit une coopération «fructueuse» avec tous les rapporteurs spéciaux du Conseil dans le cadre de ses enseignements volontaires, rappelés lors de sa candidature au Conseil des droits de l'homme dans lequel elle siège en tant que pays membre pour la période 2014-2016. L'Algérie a lancé une invitation à plusieurs rapporteurs spéciaux pour une visite en Algérie et trois d'entre eux ont déjà effectué cette visite en 2010 et 2011.

SAHARA OCCIDENTAL

Prospection pétrolière au Sahara occidental: Le Polisario interpelle le Conseil de sécurité

Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a réitéré son appel au Conseil de sécurité de l'ONU en vue de mettre fin aux activités de prospection pétrolière menées par la compagnie américaine Kosmos Energy aux larges du Sahara occidental, rapportait hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

«Nous considérons que les travaux de forage en cours de Kosmos Energy au large des côtes du Sahara occidental occupé, constituent une provocation et une menace pour la paix et la stabilité au Sahara occidental et dans toute la région du Maghreb arabe», relève le président sahraoui dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU.

Le gouvernement sahraoui a qualifié cette activité d'«illégalement», soulignant qu'elle «entreva les progrès vers l'organisation d'un référendum libre et équitable».

Pour le président sahraoui, cette action est «une violation du droit international», appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités envers le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

AIDES HUMANITAIRES AUX RÉFUGIÉS SAHRAOUIS Le CRS met en garde contre les tentatives de décourager les donateurs

Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Buhobeini, a mis en garde hier la communauté internationale contre les tentatives visant à décourager les donateurs dans l'octroi de leurs aides aux réfugiés sahraouis après l'exhumation récemment d'un rapport européen sur l'aide humanitaire datant de 2007.

M. Buhobeini qui s'exprimait, depuis Aouserd (camps des réfugiés sahraouis) dans un entretien téléphonique à l'APS a affirmé que «le but de sortir ce rapport, qui n'a rien avoir avec la réalité sur le terrain, est de décourager les donateurs d'octroyer leurs aides aux réfugiés et, par la même, dégrader la situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis». Après avoir indiqué que les informations en possession du CRS font état d'«agissements d'individus activant pour le compte du Maroc au moment où l'Union européenne (UE) n'a jamais établi l'existence de détournement des aides humanitaires dans les camps de réfugiés sahraouis», M. Buhobeini a appelé la communauté internationale à «ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des mauvaises intentions».

Tentatives de rendre la vie plus difficile dans les camps

Alertant la communauté internationale sur «la gravité de telles tentatives», le président du CRS a jugé que ce genre de pratiques tendancieuses, «peut non seulement multiplier les souffrances des réfugiés, mais il est à même de rendre la vie plus difficile dans les camps de réfugiés où la situation humanitaire est alarmante sous l'effet d'épuisement des stocks de produits alimentaires».

Selon une estimation du même responsable, il ne reste dans les stocks que l'équivalent d'un mois de consommation de sucre et d'huile, alors que le stock de

Le gouvernement sahraoui appelle l'UA à empêcher la tenue du Forum de Crans Montana sur les territoires sahraouis occupés

Le gouvernement sahraoui a appelé l'Union africaine (UA) à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher la tenue du Forum de Crans Montana sur les parties occupées du Sahara occidental, rapportait hier l'agence de presse sahraouie SPS.

Dans une lettre adressée par le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, à la présidente de la Commission de l'UA, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, le gouvernement sahraoui a exprimé sa «ferme condamnation» de l'attitude «incompréhensible et injustifiée» du président du Forum de Crans Montana, Jean-Paul Carteron, d'organiser, au mois de mars prochain, la session du Forum pour l'année 2015, dans la ville de Dakhlha, située au sud du territoire occupé du Sahara occidental. «Le Royaume du Maroc, qui n'a pas de souveraineté sur les zones occupées de la République sahraouie, recourt à ces pratiques illégales et contre l'éthique, avec la coopération malheureuse de certaines parties, comme le chef du Forum, dans le cadre d'une politique systématique



de mystification de l'opinion publique internationale et de propagande de ses thèses coloniales», a déploré le gouvernement sahraoui. «Une telle position dangereuse prise par le président d'une organisation notoire, dans l'insouciance et au mépris des exigences de la légitimité internationale, tendant à contourner la réalité juridique du Sahara occidental, qui contribue à l'escalade de la tension et de l'instabilité dans la région», a averti M. Ould Salek.

«Les efforts de l'occupation marocaine visant à impliquer des représentants de la communauté internationale de différents continents du monde, y compris le continent africain, doivent être contrecarrés par la condamnation, le rejet clair et sans équivoque et l'absence de participation à la violation de la Charte et les décisions de l'Union afri-

caine et des Nations unies», a souligné le responsable sahraoui.

«La communauté internationale ne peut afficher la négligence, ni la complaisance et encore moins le silence sur ces comportements provocateurs, qui ciblent les efforts de l'ONU et de l'UA, et qui encouragent l'agresseur marocain à plus d'intransigeance, d'obstruction, de rébellion, de pillage et de violations des droits de l'homme dans les parties occupées de la RASD», a-t-il regretté.

La RASD a réitéré, dans le même contexte, la nécessité pour les Nations unies et l'Union africaine, d'«assumer leurs responsabilités et leur engagement d'accélérer une solution juste et démocratique, conformément au plan de paix ONU-OUA de 1991 appelant à organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui».

Rapport exhumé pour faire diversion auprès de l'UE

Récemment, le gouvernement sahraoui a dénoncé l'exhumation, des archives, d'un rapport de l'Office anti-fraude européen (OLAF), datant de 2007, sur l'aide humanitaire européenne aux réfugiés sahraouis, avec pour objectif de «faire diversion» auprès de l'Union européenne (UE).

L'exhumation de ce rapport, vieux de huit ans, «est une tentative de manipulation et de désinformation ayant pour but d'entacher l'image du Front Polisario», a affirmé le ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati, dans une déclaration rendue publique samedi dernier à Bruxelles.

«En dépit des extraits publiés de ce rapport, il est établi que les campements de réfugiés sahraouis sont parmi les mieux organisés au monde. Dans les campements, le monitoring et la surveillance de l'aide sont assurés sur le terrain par le HCR, Echo et le PAM, en même temps que plusieurs ONG également présentes», a ajouté M. Sidati dans sa déclaration.

La déclaration pour qui la publication de ce rapport n'était pas «innocent», a jugé qu'elle intervenait «au moment où le conflit du Sahara occidental est sur l'agenda de l'ONU et où les violations récurrentes des droits de l'homme par le Maroc sont régulièrement évoquées dans les institutions européennes et ailleurs».

«Il est clair que le Maroc dans le cadre de sa stratégie de diversion et de manipulation, cherche à déstabiliser la population réfugiée sahraouie la privant éventuellement de l'aide, en mettant la pression sur les donateurs, notamment l'UE», a conclu le responsable sahraoui.

APS

LIBYE

Situation sécuritaire inquiétante, poursuite du dialogue à Genève dans un esprit positif

Le dialogue entre Libyens sous l'égide de l'ONU, sur l'avenir politique du pays se poursuivait hier à Genève pour la deuxième journée consécutive, et se déroule dans «un esprit positif et très constructif», alors que la situation sécuritaire se détériore de plus en plus dans le pays.

«Les discussions sur l'avenir politique de la Libye se déroulent dans un esprit positif», a affirmé le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU Bernardino Leon.

«Les participants discutent des questions à l'agenda, dont la formation d'un gouvernement d'unité nationale, de mesures de confiance et du lieu des prochains rounds», a affirmé dans un communiqué publié dans la nuit de lundi à mardi la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Minul), qui préside les discussions.

«Je suis confiant que les Libyens qui participent au dialogue et, je l'espère, ceux qui s'y joindront ont une ferme volonté de parvenir à un accord, de pacifier le pays et de surmonter la crise», a déclaré M. Leon après deux sessions de discussions lundi, ajoutant qu'il y a un esprit très constructif, de très bonnes idées autour de la table. Tout est positif».

Ce second round réunit quelque 17 parlementaires, représentants des conseils municipaux et associations locales, selon la liste des participants publiée par la Minul. Ces discussions se poursuivent ce mardi, au Palais des Nations, font suite à celles entamées en janviers à Genève et qui avaient débouché sur un accord le 16 janvier pour appeler à une cessation des



combats dans le pays.

Elargissement des discussions à des représentants locaux

L'ONU a précisé qu'à côté du dialogue politique entamé à Genève, une rencontre élargie entre des représentants des conseils municipaux et locaux de tout le pays pour discuter de mesures de confiance aura lieu mercredi en Libye.

La Minul veut en outre associer au dialogue à un stade ultérieur d'autres «représentants des partis politiques, des forces tribales et sociales et des groupes armés», selon la même source.

Dimanche, la Minul a appelé toutes les parties libyennes et invité tous les participants à aborder ces pourparlers destinés à mettre fin à la crise politique et sécuritaire en Libye dans un esprit d'ouverture et de réconciliation guidé par l'intérêt national supérieur des Libyens.

Livré à des milices rivales, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un proche des miliciens islamistes de Fajr Libya (Aube de la Libye) et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk, près de la frontière égyptienne.

Le gouvernement internationalement reconnu et certains de ses opposants sont présents. Toutefois le gouvernement rival

de Tripoli a refusé de se rendre en Suisse.

Le Congrès général national (CGN), concurrent du parlement légitimement élu qui a trouvé refuge à Tobrouk, dans l'est du pays, n'avait déjà pas participé au premier round à Genève. Il voulait que le processus se poursuive sur sol libyen, dans l'oasis de Ghadames, dans le sud du pays.

Situation sécuritaire inquiétante

Depuis la chute de l'ancien régime de Maamar El Gueddafi en octobre 2011, la situation sécuritaire en Libye ne cesse de se détériorer où les enlèvements de Libyens ou d'étrangers, des explosions et des assassinats, deviennent le quotidien des Libyens.

Mardi matin, une voiture piégée a explosé près du Corinthia Bab Africa, le plus grand hôtel de la capitale libyenne, Tripoli, sans faire de victimes selon une source sécuritaire.

A Benghazi, trois personnes ont été tuées, selon une source locale. Une autre source d'une entreprise pétrolière dans cette ville a indiqué qu'un de leur employé a été tué hier sous les balles d'un sniper.

Au cours des dernières 24 heures, au moins 18 personnes ont été tuées et 44 autres blessées à Benghazi, selon des sources sécuritaires.

RD CONGO

La Monusco se félicite de l'adoption de la loi électorale par le Parlement

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), Martin Kobler, s'est félicité de l'adoption de la loi électorale par le Parlement congolais.

«Je félicite le Parlement qui est parvenu à un accord sur la révision de la loi électorale et a démontré la détermination commune des acteurs politiques de préserver la paix sociale en RDC», a affirmé M. Kobler. L'Assemblée nationale et le Sénat de la RDC ont voté dimanche la révision de la loi électorale.

«La sagesse avec laquelle les parlementaires ont trouvé une solution conciliant les différentes positions, tout en res-



pectant la Constitution, notamment les délais électoraux, est remarquable et salutaire. Cette atmosphère constructive est

propice au retour de la paix sociale», a déclaré M. Kobler. Sur cette base, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) peut continuer à préparer les élections, notamment en publiant le calendrier électoral global, a indiqué le diplomate onusien. Selon la presse, la nouvelle loi électorale adoptée a été expurgée de la disposition qui avait provoqué des violences meurtrières. Cette disposition litigieuse ouvrira la voie à un report de la présidentielle prévue pour 2016. La semaine dernière, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'était dit préoccupé par la détérioration de la situation en RDC, notamment à Kinshasa et dans d'autres villes.

TCHAD

5 morts dans une manifestation d'étudiants lundi dans le sud du pays

Cinq personnes ont été tuées lundi à Doba, dans le sud du Tchad, lorsqu'une manifestation de lycéens protestant contre une modification des règles d'inscription au baccalauréat a dégénéré, a annoncé hier la mairie de la ville.

«A cinq mois des examens, les différents chefs d'établissement ont affiché la liste des candidats au baccalauréat. Il se trouve que beaucoup n'ont pas vu leurs noms», a indiqué Evariste Ngualbaye, responsable de la communication de la mairie.

Les lycéens en colère sont alors descendus dans la rue, «se livrant à des actes de vandalisme», selon la même source. «Les forces de l'ordre ont procédé à des tirs de sommation. Malheureusement il y a eu des morts: un conducteur de moto, trois élèves et un policier», a ajouté M. Ngualbaye, précisant que le calme était revenu hier matin.



26^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Poursuite des travaux à Addis-Abeba

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine (UA) poursuivaient hier leurs débats lors de la 26^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA pour préparer le Sommet ordinaire de l'Union prévu les 30 et 31 janvier à Addis-Abeba.

Lors de cette session ordinaire du Conseil exécutif, les ministres des Affaires étrangères de l'UA, dont le chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra, qui conduit la délégation algérienne, vont poursuivre leurs travaux à huis clos et ce sera l'occasion pour délibérer sur les questions de l'ordre du jour du Sommet de l'UA, dans le cadre de la préparation de la 24^e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

Lundi, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé les membres de l'organisation panafricaine à «être vigilants» pour relever les défis et faire face aux risques qui les attendent sur la voie de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, un projet et un plan visant à assurer la prospérité et l'unité de l'Afrique.

Mme Dlamini-Zuma a tenu ces propos lors des débats entamés lundi afin de préparer le Sommet ordinaire, autour du thème «L'année de l'émancipation des femmes et du développement vers l'Agenda 2063 en Afrique». Pour préparer la mise en œuvre de l'Agenda 2063, Mme Dlamini-Zuma a invité les participants à porter attention aux risques internes comme externes, comprenant entre autres les questions de paix et de sécurité, ainsi que le risque de ralentissement dans l'intégration, dans le développement des infrastructures et dans la diversification des économies. La présidente a également souligné la nécessité de se concentrer sur l'étape suivante pour atténuer les risques. «Il ne suffit pas d'identifier les risques, nous devons passer à l'étape suivante et prévoir ce que nous devons faire pour atténuer les risques, c'est pourquoi nous préparerons un débat sur ce sujet lors de la prochaine session du Conseil exécutif», a-t-elle déclaré.

La présidente a également souligné la nécessité d'agir davantage et mieux en faveur de la jeunesse en Afrique. Mme Dlamini-Zuma s'est dit profondément horrifiée par la tragédie que le groupe armé Boko Haram continue d'infliger à la population africaine même si les efforts de l'UA en faveur de la paix, de la sécurité, et de la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance commencent à payer. «Je suis profondément horrifiée par la tragédie que Boko Haram continue d'infliger à nos populations, enlevant des jeunes filles dans des écoles, incendiant des villages, terrorisant des communautés entières et tuant gratuitement», a-t-elle déclaré. En se concentrant sur le thème de l'année 2015, elle a souligné la nécessité de redoubler d'efforts cette année pour augmenter la représentation des femmes au sein du gouvernement, dans le système judiciaire et d'autres institutions publiques et privées et leur participation aux tables de négociations de paix. S'exprimant à l'occasion, Carlos Lopes, sous-secrétaire général des Nations unies et secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a déclaré que la nouvelle histoire de l'Afrique, avec des opportunités de croissance, d'investissement et d'élargissement, a été sérieusement ébranlée par les derniers développements, tels que la baisse des prix des produits de base, la crise Ebola, et les conflits en cours.

Malgré la performance commerciale impressionnante avec une forte augmentation, notamment depuis l'année 2000, l'Afrique n'a pas réussi à diversifier les exportations de produits primaires et des ressources naturelles, ce qui limite le potentiel de l'industrialisation du continent, a souligné M. Lopes.

Les travaux préparatoires du 24^e Sommet de l'UA, prévu les 30 et 31 janvier, ont débuté vendredi à Addis-Abeba en Ethiopie et il sera précédé, le 29 janvier, par la réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du Népal.

PALESTINE

L'ONU suspend son aide aux réparations de maisons à Gaza

L'ONU a annoncé hier suspendre son aide financière à des dizaines de milliers de Palestiniens pour réparer leur maison ou payer leur loyer à Gaza dévastée par l'agression israélienne de l'été dernier en dénonçant les promesses internationales non tenues.

«5,4 milliards de dollars avaient été promis en octobre à la conférence du Caire» pour la reconstruction du territoire après l'agression de juillet-août 2014, «et aucune de cette aide n'est pour ainsi dire arrivée à Gaza. C'est douloureux et inacceptable», a dit dans un communiqué l'Agence pour l'aide aux réfugiés de Palestine (UNRWA).

L'agence lance un appel «urgent» à la levée de 100 millions de dollars pour ce seul premier trimestre. Elle met en garde contre le risque de déstabilisation de la petite enclave durement frappée par la pauvreté et le chômage.

Plus de 96.000 maisons ont été endommagées ou détruites au cours de l'agression israélienne, rappelle l'UNRWA. Il faudrait 720 millions de dollars pour répondre aux besoins, ajoute-t-elle, mais «à cette heure, l'UNRWA n'a reçu que 135 millions».

Une partie de cet argent, alloué à la reconstruction des maisons entièrement détruites, est encore disponible, en revanche, l'argent dédié à réparer les maisons ou à aider les Ghazaouis à payer un loyer quand ils n'ont plus de toit est, lui, épaisé, dit-elle.

MALI

3 morts dans une manifestation à Gao contre la Minusma

Trois personnes ont été tuées hier à Gao, dans le nord du Mali lors d'une manifestation contre la Mission de l'ONU dans le pays, selon des sources concordantes.

Les manifestants protestaient contre «la conclusion ce week-end d'un accord sur la création d'une zone temporaire de sécurité dans la localité de Tabankort, près de Gao, contrôlée par des groupes armés».

L'accord publié par la Minusma prévoit la placement de cette zone sous contrôle exclusif de la force de l'ONU, garante de «la libre circulation des personnes et des biens», a rapporté hier le site maliactu.

«À la morgue de Gao, nous avons au moins trois manifestants morts, dont certains par balle», a déclaré un responsable de l'hôpital, cité par l'AFP, faisant également état de «plusieurs blessés graves».

«La tension est toujours vive à Gao après la mort d'au moins trois civils qui étaient parmi les manifestants», a indiqué pour sa part un responsable du ministère de la Sécurité malien, cité par la même agence.

«Nos policiers ont été assiégés ce matin (mardi) par des manifestants, mais je peux vous dire qu'aucune force de la Minusma n'a tiré sur les manifestants. Aucun, absolument aucun ordre n'a été donné de faire usage d'armes. Je suis formel», a déclaré de son côté Arnaud Akodjénou, un responsable de la Minusma. «Nous sommes en contact très étroit avec les autorités malienennes», a-t-il ajouté.

Une manifestation similaire devant le siège de la Minusma avait déjà eu lieu lundi, sans violence.

ETATS-UNIS

Le président Obama entame une visite en Arabie Saoudite

Le président américain Barack Obama est arrivé hier dans la capitale saoudienne Ryad où il doit présenter ses condoléances aux dirigeants saoudiens suite au décès du roi Abdallah et s'entretenir avec le nouveau roi, Salmane Ibn Abdalaziz.

Accompagné de son épouse Michelle, M. Obama vient «présenter ses condoléances» et «rencontrer le nouveau roi Salmane» après le décès vendredi d'Abdallah, avait déclaré la veille Ben Rhodes, conseiller du président.

«Ils évoqueront les principaux sujets sur lesquels nous collaborons très étroitement avec l'Arabie Saoudite», a-t-il ajouté, citant en particulier la



campagne contre le groupe de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), à laquelle Ryad participe militairement, et la crise au Yémen.

«Il est très probable que l'Iran soit également évoqué», a ajouté le conseiller du président américain. Après la mort d'Abdallah, Barack Obama avait souligné que le souverain disparu «était convaincu que la relation américano-saoudienne était importante pour la stabilité et la sécurité au Moyen-Orient et bien au-delà».

M. Obama est arrivé à Ryad après avoir effectué une visite de trois jours en Inde, la deuxième depuis son arrivée à la Maison-Blanche, au cours de laquelle il a affiché sa bonne entente et une forme de complicité avec le Premier ministre Narendra Modi.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran appelle l'UE à jouer «un rôle plus actif» dans les pourparlers multipartites

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad-Javad Zarif a appelé l'Union européenne (UE) à jouer «un rôle plus actif» dans les négociations entre son pays et les puissances mondiales sur le dossier nucléaire iranien, a rapporté Press TV hier.

Dans une rencontre avec son homologue portugais Rui Machete tenue lundi à Téhéran, Mohammad-Javad Zarif a salué l'approche actuelle des pays européens, qui s'opposent à l'imposition de toute nouvelle sanction contre Téhéran et optent pour la diplomatie, une attitude qu'il a qualifiée de «positive».

«L'Iran et le Portugal ont le potentiel de renforcer leur coopération dans divers domaines, dont les secteurs de l'économie et du tourisme», a affirmé M. Zarif, cité par Press TV. Pour sa part, le ministre portugais des Affaires étrangères a souligné le droit de l'Iran de développer de

l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et a espéré que les négociations entre l'Iran et les pays du P5+1, soit la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie, et l'Allemagne, «produiront des résultats le plus tôt possible».

«L'Iran joue un rôle important au Moyen Orient et peut aider à maintenir la paix et la stabilité dans la région», a-t-il ajouté. L'Iran et les six puissances ont convenu en novembre 2014 de reporter, pour la troisième fois, la date limite pour conclure un accord politique dans les cinq prochaines mois.

Le ministre adjoint des Affaires étrangères d'Iran rencontrera des diplomates du Royaume-Uni, de France et d'Allemagne à Istanbul, en Turquie, dans les prochains jours pour discuter de la question nucléaire iranienne, a-t-on indiqué.

SYRIE

Erdogan: Ankara ne veut pas d'une autonomie kurde en Syrie

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré que la Turquie ne veut pas d'une zone kurde autonome en Syrie comme celle en Irak, a rapporté hier la presse turque, alors que les Kurdes syriens ont annoncé avoir repris la ville Ain-al Arab (Kobané).

«Nous ne voulons pas une (ré-pétition) de la situation en Irak (...) c'était le nord de l'Irak. Nous ne pouvons accepter la naissance maintenant du nord de la Syrie», a-t-il dit.

«Nous devons conserver notre position à ce sujet, sinon ce sera un nord de la Syrie comme un nord de l'Irak. Cette

entité est source de gros ennuis dans l'avenir», a-t-il ajouté, cité par le quotidien *Hürriyet*. Ankara redoute qu'une victoire des Kurdes à Kobané soit synonyme d'une indépendance de la partie kurde de la Syrie, aux frontières de son pays.

M. Erdogan a une nouvelle fois défendu devant les journalistes sa thèse d'une «zone d'exclusion aérienne» et d'une «zone de sécurité» à la frontière syrienne, réaffirmant sa farouche hostilité au régime du président Bachar al-Assad.

«Notre objectif est le régime. Avec le régime actuel rien ne peut continuer en Syrie», a-t-il ajouté.



LÉGISLATIVES AUX COMORES

Les résultats proclamés

Les résultats des élections législatives aux Comores, se sont proclamés ici mercredi, a indiqué mardi un responsable de la commission électorale de cet archipel tropical.

«Les résultats seront proclamés demain (mercredi), et pourquoi pas ce soir» (mardi), a déclaré le responsable de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

«Nous sommes fin prêts. Le dépouillement est quasi-fini, mais les informaticiens procèdent aux dernières vérifications pour éviter les réclamations, qui ne manqueront pas», a-t-il relevé. En vue d'«éviter les fausses rumeurs» une grande discréetion entoure les opérations de dépouillement, a précisé le responsable de la Ceni, précisant qu'un candidat du pouvoir a déjà annoncé sa victoire

sur une radio privée lundi soir. Le scrutin concernait dimanche le premier tour des législatives et l'élection des conseillers des îles, Anjouan, Grande-Comore et Mohéli.

Il s'est déroulé sans incident majeur, selon les observateurs, et le taux de participation est estimé entre 60 et 65%.

Les premières tendances montrent une percée de Juwa, le parti du populaire musulman et ancien président Ahmed Abdallah Sambi, selon le ministère de l'Intérieur. Le second tour des législatives aura lieu le 22 février, en même temps que les municipales, dans ce micro-Etat musulman francophone de moins d'un million d'habitants dans l'océan Indien.

AHMED BEDJAOUI ET DENIS MARTINEZ Une belle aventure artistique entre un cinéaste et un peintre

Le centre des arts et des expositions (CAREX) de Tlemcen organise, fin janvier courant, une conférence sous l'intitulée «Cinéma et guerre de libération, l'Algérie des batailles et des images» et une exposition «Au cœur des années 60», a-t-on appris mardi du directeur de cette structure culturelle.



Ces deux activités se veulent une rencontre, au palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen, pour charger la mémoire des présents des créations artistiques d'Ahmed Bedjaoui et de Denis Martinez. Placé sous le parrainage de la ministre de la Culture, cette manifestation culturelle fera découvrir les originaux des dessins et des story boards dessinés par Denis Martinez en 1967 et 1968 pour un projet de film, décrit dans l'ouvrage «Images et visages au cœur de la bataille de Tlemcen» paru en 2012.

A travers de nombreux documents photographiques et d'archives personnels des deux

auteurs, l'exposition raconte l'itinéraire de cette belle aventure, à la fois amicale et artistique, entre le peintre et le cinéaste avec, comme trame de fond, le souvenir nostalgique de la première décennie de l'indépendance où «l'Algérie se construisait avec l'intensité du cœur et l'engagement des esprits, le grand rêve algérien», a souligné la même source.

Ce double événement culturel constituera également une belle opportunité pour le public tlemcénien et, notamment la jeune génération, de découvrir le cinéaste Ahmed Bedjaoui, qui faisait découvrir, dans sa fameuse émission

«Télé ciné club» les classiques du cinéma universel aux Algériens, et le peintre Denis Martinez, natif de Marsa El Hadjadj (Oran), qui est l'un des fondateurs, avec Choukri Mesli, du groupe «Aouchem» (Taouage) et qui a à son actif plusieurs expositions avec un collectif de peintres algériens, et à son palmarès des distinctions, dont le grand prix de la peinture de la ville d'Alger en 1975.

Cet événement culturel permettra au public de découvrir deux grands artistes à l'itinéraire riche et diversifié, qui ont beaucoup donné à l'action culturelle algérienne et continuent d'en donner.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SERVICE DES INVESTISSEMENTS
ET DE L'EQUIPEMENT

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 44, alinéa 02 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Biskra informe l'infructuosité de l'appel d'offres national ouvert relatif à :

Réalisation du centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra, lot : ferronnerie

Paru dans les quotidiens DK NEWS en date du 04/12/2014 pour l'admission offre unique à l'évaluation technique.

ARTS Introduire la mosaïque dans les cursus des écoles régionales des Beaux-arts

Les participants au deuxième colloque pédagogique sur l'enseignement de la mosaïque ont plaidé, hier à Mostaganem, pour l'introduction de ce domaine artistique dans les programmes d'enseignement des écoles régionales des Beaux-arts. Le directeur de l'Ecole régionale des Beaux-arts de Mostaganem, l'artiste Hachemi Ameur, a situé l'importance d'introduire cet art dans les cursus pour sa relance en tant que patrimoine civilisationnel authentique et art noble.



L'Algérie est célèbre depuis longtemps par sa mosaïque. Des musées du pays de Tipasa, Cherchell et Sétif présentent des œuvres d'art dans ce domaine, a-t-on soutenu, mettant l'accent sur la nécessité d'uniformiser les programmes entre écoles régionales des Beaux-arts et les outils de gestion pédagogique.

Les organisateurs ont programmé, lors de ce colloque, trois ateliers au profit des étudiants pour leur faire découvrir cet art, ses formes et les moyens utilisés.

Deux courts métrages sur la mosaïque et l'ancienne école régionale des Beaux-arts de Mostaganem ont été projetés par deux étudiantes, Benissa Sarah et Baghil Kahina. Par ailleurs, une galerie d'art a été ouverte à l'Ecole des Beaux-arts de Mostaganem exposant des toiles réalisées par des enseignants de l'école et autres signés par des élèves. Organisé par cette école, ce colloque, qui s'est étale jusqu'au 30 janvier en cours, enregistre la participation de 70 élèves et universitaires de 11 écoles régionales et de l'école supérieure des Beaux-arts.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA
COMMUNE DE REGHAIA
NIF 41 000 20 000 16 08 50 10 38

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°18/SPCM/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 paragraphe 2 alinéa du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, il porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°226/SPCM/2014 publié dans les quotidiens :

الجاء بالبيان على 18au25 /11/2014 et DK NEWS du 12/11/2014 le BOMOP , qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres techniques et financières, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants:

N°	Intitulé du projet	Nom de l'entreprise	Note Technique Supérieure ou égale à 60 points selon le cahier des charges	Délais	Montant de L'offre Financière (CORRIGÉE) (ITC)	Motif de choix
1	ACQUISITION DE 05 véhicule de service catégorie a type COMBI	SARL CIMA NIF 000916097938702	Atteint la note technique 46/60	90 JOURS	13.495.000.00 DA	moins disant
2	ACQUISITION DE 01 véhicule de service Tôle	SARL CIMA NIF 000916097938702	Atteint la note technique 46/60	90 JOURS	2.690.000.00 DA	moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut demander les résultats détaillés dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, comme il peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens ayant publié l'avis d'appels d'offres,

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télésurf
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:35 Série TV : Nos chers voisins
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue au camping
19:00 Divertissement : Le juste prix
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Chicago Police Department
21:45 Série TV : Chicago Police Department
22:35 Série TV : Chicago Police Department
23:20 Série TV : New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Divertissement : Dans quelle étagère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Divertissement : Pyramide
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Divertissement : Alcaline l'instant
20:45 Culture Infos : Météo 2
20:50 : Accusé
21:40 : Accusé
22:35 Culture Infos : Grand public
22:38 Divertissement : Un soir à la Tour Eiffel

3

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:45 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:37 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
- 08:45 Jeunesse : Peanuts
09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes
22:45 Culture Infos : Météo
22:50 Culture Infos : Soir 3
23:15 Culture Infos : Pièces à conviction

CANAL+

- 06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:30 Divertissement : La semaine des Guignols
15:40 Cinéma : Lenz
15:50 Divertissement : L'intégrale du zapping
16:25 Cinéma : Non-Stop
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Jamais le premier soir
22:25 Cinéma : Belle comme la femme d'un autre
23:55 Série TV : Gomorra

M

- 07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
13:45 : L'homme aux miracles
15:35 Divertissement : Terres de glace, cœur de feu
17:20 Divertissement : Les reines du shopping
18:25 Divertissement : Les reines du shopping
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Culture Infos : Maison à vendre
22:30 Culture Infos : Maison à vendre

TÉLÉ

La sélection

20h55

Chicago Police Department

**Résumé**

L'unité menée par le sergent Hank Voight est chargée d'enquêter sur l'affaire Fitor, un meurtre dans lequel le fils du gradé, Justin, pourrait être impliqué. Le dossier à élucider se corse pour le policier. Pendant ce temps, Gradyshar retrouve Antonio. Le premier tient absolument à l'informier de l'arrangement passé entre les Affaires internes et Hank Voight. Avec cette importante révélation, les tensions se renforcent à nouveau entre Hank Voight et Antonio. L'ambiance est électrique dans l'équipe. De son côté, Ruzek aide Kim Burgess à se rapprocher du bureau du sergent Platt...

20h45

Accusé

**2**

Résumé
Un soir, Simon est témoin d'une agression en pleine rue. Une jeune femme est brutallement prise à partie et molestée. Tétanisé par la peur, Simon se révèle incapable d'intervenir. Hanté par sa lâcheté, il décide pourtant de retrouver la victime, pré-nommée Charlotte. Simon gagne peu à peu sa confiance et héberge même la jeune femme dans son gîte, le temps de sa convalescence. Simon et Charlotte, tous deux arrivés à un tournant de leur vie, tombent amoureux l'un de l'autre. Mais Simon continue à lui cacher la vérité. Un jour, il croise l'agresseur de Charlotte. Tout bascule alors...

20h45

Des racines et des ailes

**Résumé**

Carole Gaessler va à la rencontre de photographes, scientifiques ou encore guides de montagne, qui ont tous pour mission d'étudier ou de protéger ces vastes paysages qui font la diversité de la France. Ainsi, François Michel, géologue et guide de haute montagne, raconte l'histoire des glaciers alpins. Quant à Cédric Dentant et Sébastien Lavergne, botanistes, ils réalisent un inventaire inédit en recensant des plantes qui poussent à plus de 4000 mètres, sur les sommets du massif des Ecrins. De son côté, Delphine Trentacosta prend depuis plusieurs années des photos aériennes le long du littoral aquitain, entre le bassin d'Arcachon et la pointe de Grave.

CANAL+

20h55

Jamais le premier soir

**Résumé**

Après avoir été larguée, Julie, quadra pétillante, sombre dans la dépression malgré le soutien de ses amies. Sa planche de salut : les manuels de développement personnel dont elle devient une furieuse adepte, au risque de passer à côté du vrai bonheur...

M

20h50

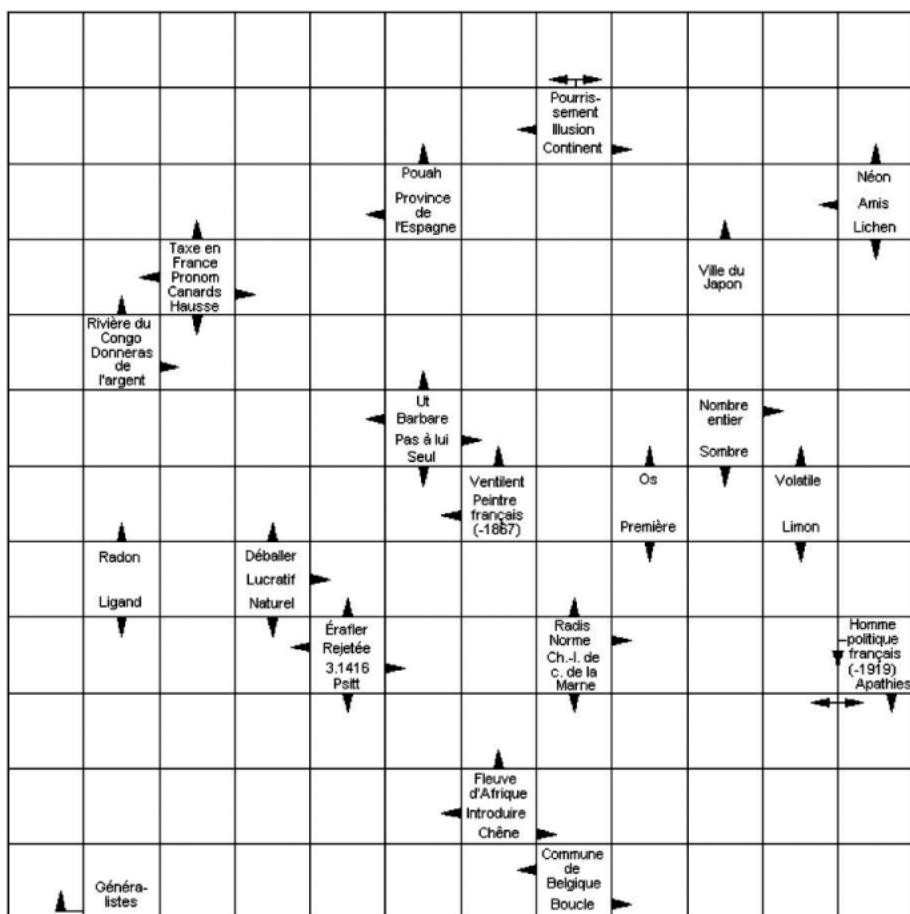
Maison à vendre

**Résumé**

Au sommaire :
Antonio et Antonia, mariés depuis 40 ans, vivent dans une maison à Saint-Denis, achetée il y a 34 ans. Le couple souhaite se rapprocher de leur fille pour s'occuper à plein temps de leur petite-fille. Mais en huit mois, aucune offre n'a abouti. Stéphane Plaza et Sophie Ferjani vont venir en aide à ce couple, en commençant par alléger la décoration des carafes, tableaux, tapis et fauteuils qu'ils affectionnent. Antonio et Séverine

Dorian et Séverine habitent un 4 pièces dans une résidence de Meaux, en Seine-et-Marne. Depuis la naissance de leur second fils, qui a aujourd'hui 2 ans, ils rêvent de déménager dans une maison, mais leur appartement, à la décoration très « années 70 » n'a suscité aucun coup de cœur. Emmanuelle Rivassoux va le rendre plus contemporain.

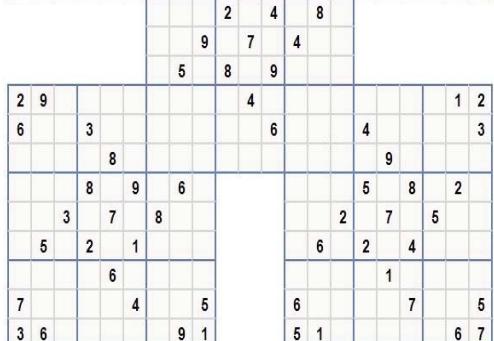
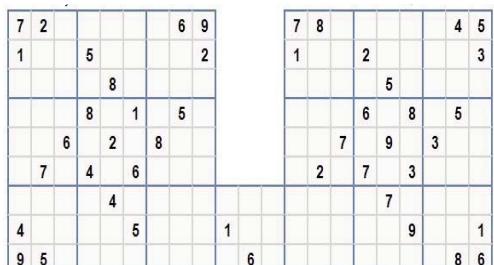
Mots fléchés n°846



Samouraï-Sudoku n°846

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



DÉTENTE

Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 28 Janvier

1959 : la Haute-Volta adhère à la Fédération du Mali.

1961 : Penn Nouth est nommé Premier ministre du Cambodge.

1961 : proclamation de la république au Rwanda.

1983 : les dirigeants de Solidarnosc demandent aux travailleurs polonais de se préparer à une grève générale, «seul moyen de briser la dictature existante».

1990 : dissolution du Parti ouvrier uniifié polonais (POUP).

1993 : première Constitution du Kazakhstan.

2002 (République populaire de Chine) : un évangéliste est condamné à deux ans de prison pour avoir introduit des Bibles.

2002 : le crash d'un Boeing 727-234 de la Tame Ecuador en Colombie, tue ses 92 passagers et membres d'équipage.

2003 : le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin décide de relever à 10 % des voix des électeurs inscrits le seuil exigé pour le maintien d'une liste au second tour des élections régionales ; cette décision, prise à la demande du président de l'UMP Alain Juppé, provoquera une fronde des «petits» partis.

2003 : dans son discours sur l'état de l'Union, George W. Bush accuse l'Irak de posséder des armes de destruction massive et prépare les Américains à une éventuelle action militaire contre l'Irak.

2004 : Israël libère 436 prisonniers en vertu d'un échange avec la guérilla libanaise du Hezbollah.

2005 : le pape Jean-Paul II reçoit Robert Kotcharian, le président de l'Arménie.

Célébrations :

- Journée de la protection des données, initiative du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.
- Journée mondiale des lépreux, créée à l'initiative de la fondation Raoul-Follereau.
- Arménie : Jour des forces armées, commémore la formation de l'armée nationale en 1992.

Mots croisés n°846

Horizontalement:

- 1.Ch.-i. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américum
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordeante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-i. de c. de la Haute-Garonne - Approximation
- 9.Atomes - Arme
- 10.Controleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbrès des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient -
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



JEUX OLYMPIQUES

Le Qatar sera candidat pour les JO mais pas forcément en 2024

Le Qatar sera candidat à l'organisation des Jeux Olympiques, mais n'a pas encore décidé pour quelle édition il déposera un dossier, a annoncé lundi le secrétaire général du comité olympique du Qatar (QOC).

«Je pense que la question n'est pas de savoir si le Qatar sera candidat, mais quand le Qatar décidera de candidater», a expliqué Sheikh Saoud Bin Abdulrahman Al Thani, patron de l'olympisme qatarien, lors d'une conférence de presse à Losail (Qatar). «Nous n'avons pas encore décidé si nous candidaterons pour 2024, mais il y aura une candidature. Je veux dire pour 2024, 2028 ou 2032. Et notre candidature est inévitable», a-t-il indiqué aux journalistes.

Après avoir obtenu l'organisation du Mondial-2022 de football, le Qatar souhaite donc s'attaquer à l'autre grand événement sportif planétaire. Le Cheikh Saoud entend s'appuyer sur l'expérience emmagasinée par le pays dans les prochaines années dans l'organisation de grands événements sportifs: Mondiaux de natation en petit bassin en décembre dernier, championnat du monde de hand-ball actuellement, ou encore Mondiaux-2019 d'athlétisme.

MONDIAL-2015/ ALGÉRIE

Les Verts champions d'Afrique à la plus basse échelle du Mondial !

Saïd Ben

"Nous sommes livrés à nous-mêmes. Les joueurs n'ont pas l'impression qu'ils viennent de gagner un championnat d'Afrique (janvier 2014 à Alger, ndlr)", a pesté Belgacem Filah, invité d'une émission sportive sur la chaîne de télévision Dzair News au mois de décembre dernier. "Nos séances d'entraînement sont programmées à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf et nous faisons le déplacement de notre lieu d'hébergement à Dély-Ibrahim vers la salle en marchant!", a renchéri El-Hadi Biloum.

Ainsi plusieurs éléments de l'équipe nationale sont sortis de leur mutisme, déplorant des "conditions de travail difficiles" à moins d'un mois du coup d'envoi du rendez-vous planétaire.

Sur ces entrefaits, comment attendre d'une sélection nationale relever le défi devant des équipes nettement supérieures à elles? La meilleure preuve a été donnée par l'Egypte qui a fait très mal aux joueurs du coach Réda Zeguili.

De championne d'Afrique l'équipe algérienne de handball boucle sa participation au Mondial-2015 de Doha, par un 7e revers consécutif, synonyme de dernière place dans la compétition, suite à la défaite hier face au Chili 30-28 après les tirs au but, le match s'étant terminé à égalité 27-27 au temps réglementaire. Avec cette 7e défaite consécutive, l'Algérie termine le mondial qatari à la 24e et dernière position.

Le Sept national a disputé sept rencontres, les perdant toutes avec, en prime, un visage pâle.

L'équipe algérienne avait été battue respectivement par l'Egypte (20-34), l'Islande (24-32), la Suède (19-27), la France (26-32) et la République tchèque (20-36), l'Arabie saoudite (25-27) et le Chili (28-30).

Pourquoi donc s'étonner d'une telle déconvenue quand on s'aperçoit que ni la fédération de handball ni le directeur technique national ne se sont inquiétés



de cette sélection algérienne sensée représenter le pays dans un Mondial !

Faut-il bien se rappeler que bien avant la CAN en Algérie en janvier dernier la sélection algérienne était placée dans la peau d'un outsider suite à sa préparation qui a été perturbée après une longue période d'hibernation du championnat et une cascade de blessures pendant le tournoi (Berriah, Mokrani, Zamoum...) .

On se rappelle bien qu'à ce moment là, certains membres du précédent bureau fédéral et de l'actuel bureau également avaient évoqué la possibilité que l'Algérie se retire de l'organisation du 21e championnat d'Afrique des nations (CAN-2014), de peur qu'elle ne soit pas prête le jour J sur le double plan logistique et sportif en raison du manque de temps.

Le handball national a connu durant les deux dernières années des mois et des mois de querelles intestines impliquant la Fédération algérienne (FAHB) et les clubs. Une situation qui avait nécessité la venue à Alger du président de la Fédération internationale (IHF), l'Egyptien Hassan Moustafa, pour dénoncer la crise, en vain.

Or, les joueurs algériens ont relevé le défi en jouant cette CAN à Alger pour

arracher ce Trophée dignement.

Les joueurs ont déjoué tous les pronostics et donné une leçon de courage et d'héroïsme à tous leurs adversaires et en particulier à l'équipe tunisienne, archi-favorite mais qui a dû céder face à la furia et la détermination des "Vert" en finale.

Puis, comparé à la sélection algérienne de football, la «reconnaissance» par qui de droit ne parvient pas du tout. Les joueurs se sentent donc lâchés. Mais, ils font contre mauvaise fortune, bon cœur en tentant, tant bien que mal, de se préparer pour ce mondial. Mais, sur place, les Verts découvrent que dans ce genre de compétition, seul le travail «collectif» paie.

Hélas, les joueurs et leur staff ont été incapables de gagner le moindre match dans ce Mondial démontrant ainsi cette logique implacable qu'une telle compétition ne se prépare pas de la manière dont cela a été fait. Et là, ce n'est pas seulement les joueurs et le staff technique qui sont à l'astiguer pour toute personne ayant de près ou de loin un lien direct avec cette mission de représentativité de l'Algérie dans ces joutes mondiales de la petite balle...

S.B.

Zeguili, démissionnaire, préfère tout déballer à Alger

L'entraîneur de la sélection algérienne de handball, Réda Zeguili, démissionnaire, a fait marche arrière hier, préférant «tout révéler» à Alger lors d'une conférence de presse consacrée à la situation de la petite balle algérienne qui a touché le fond au Mondial-2015 avec une humiliante 24e et dernière place.

Tout le monde s'attendait au «show» Zeguili promis lundi suite à la défaite face à l'Arabie Saoudite (27-25) en coupe du Président IHF, comptant pour le 24e championnat du monde qui se poursuit dans la capitale qatari Doha. Les journalistes présents à la conférence de presse post le match Chili-Algérie, conclu par une nouvelle cuisante défaite face à un inconnu dans le monde handballistique (30-28 aux tirs au but), synonyme de plus mauvaise équipe du tournoi, sont restés sur leur faim.

«Officiellement, je suis partant après avoir fait le bilan de cette participation. Je souhaite bonne chance à l'équipe al-

gérienne et aussi au staff qui sera à sa tête», a lancé le coach national, plus calme et plus serein par rapport à la veille (lundi). Les larmes aux yeux, l'entraîneur du GS Pétroliers s'était lâché lundi après le match face à l'Arabie Saoudite qui s'est imposée à la surprise générale, promettant de dire «beaucoup de choses».

Une conférence sous «surveillance»

Il avait, au passage, descendu en flammes le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Saïd Bouamra et le directeur technique national (DTN), Habib Kheraïffa, absents à Doha. «Je suis presque seul depuis février et j'ai tout fait pour préserver l'équipe. Où est le président de la fédération qui ne daigne même pas répondre à mes appels ? Où est le directeur technique national ? Chacun doit assumer ses responsabilités car l'équipe n'appartient pas à Zeguili», avait-il notamment accusé.

Sa rencontre avec la presse algérienne, mardi après le match face aux Chiliens, a accouché d'une souris. Elle s'est déroulée en présence de membres de la FAHB, notamment le vice-président Amrane Stambouli, venu «surveiller» le désormais ex-patron des Verts et ce pour la première fois depuis le début de la compétition.

Mais finalement Zeguili n'a parlé que de généralités, l'annonce de sa démission étant dans l'air depuis quelques jours et n'est une surprise pour personne.

Il a saisi cette occasion pour répéter qu'il n'y avait aucun problème entre les joueurs. De son côté, Stambouli a tenté de calmer le jeu en affirmant que Zeguili avait un contrat «jusqu'en 2016». «Nous n'allons pas prendre de décisions à chaud», a-t-il tenté de tempérer encore. Pour connaître donc les vraies raisons de cette débâcle algérienne au Qatar, il faudra attendre le retour de l'équipe à Alger.

CHILI-ALGÉRIE Les supporters algériens boycottent le match

La rencontre Chili-Algérie, comptant pour le classement de la coupe du Président IHF du 24e championnat du monde de handball, s'est jouée à la salle Duhaïl de Doha devant des gradins vides.

Les supporters algériens, habitués à être présents durant les précédentes rencontres notamment lors du match Algérie-France, ont brillé par leur absence, une manière pour eux de protester contre les mauvais résultats de la sélection algérienne durant ce Mondial-2015. Même des membres de la délégation algérienne qui ont fait le voyage avec l'équipe nationale n'ont pas daigné se rendre à la salle Duhaïl pour suivre ce match comptant pour les 23e et 24e places du tournoi.

Le Sept national a disputé jusqu'à maintenant six rencontres, les perdant toutes avec, en prime, un visage pâle. L'Algérie mena pourtant devant le Chili à la fin de la première mi-temps par 16 à 10.

La Gazette de la 24e édition

RETOUR: les joueurs de la sélection algérienne veulaient rentrer au pays hier juste après le match de classement face au Chili. Mais pour des considérations «organisationnelles» les Verts devraient quitter Doha le 31 janvier.

ORGANISATION: le Qatar a placé la barre très haut et sur tous les plans en matière d'organisation lors Mondial-2015, estime Khamis Al Kouari président de la Commission financement du Mondial qatari. «C'est une édition historique. Je ne pense pas qu'un autre pays puisse réussir un Mondial comme celui là. On frôle la perfection», a-t-il lancé.

DEMobilisation: les joueurs de la sélection algérienne ont complètement baissé les bras après la défaite devant l'Arabie saoudite. La majorité d'entre eux affirment qu'ils n'ont ni l'envie ni la force de jouer le match de classement (23e et 24e place) contre le Chili.

PRONOSTIC: le sélectionneur de l'Autriche Johannesson Patkour table sur l'équipe du Qatar pour être présente en finale du Mondial-2015 le 1er février. «Si le Qatar continue à jouer avec le même niveau, je pense qu'il animera la finale du tournoi», prédit le coach de l'Autriche éliminé par «Al Inabi» en 8es de finale.

BOXE: la salle Al Bin Hamad Al Attiyah accueillera en octobre prochain le championnat du monde-2015 de boxe qualificatif aux JO-2016. «Cette salle n'existe dans un aucun pays au monde. Je suis architecte-désigner et je vous assure cette salle ressemble un hôtel 7 étoiles, le championnat du monde aura lieu dans cette salle» a annoncé le chef de la Fédération internationale de boxe amateur (AIBA), le Taïwanais Ching-Kuo Wu.

APS

**FOOT/COUPE D'ALGÉRIE 2015
(JEUNES CATÉGORIES)**
**Résultats du tirage
au sort**

Les tirages au sort des huitièmes et quarts de finale de la coupe d'Algérie 2015, pour les catégories / Garçons (U15, U17, U20) effectués par la Commission d'organisation de la compétition, lundi au siège de la Fédération algérienne de Football (FAF), ont donné lieu aux matchs suivants :

Catégorie U15 :

- 8e de finale :
 1. AS Khroub - US Tébessa
 2. ASB Amor Benamor - Saida 2
 3. CA Bordj Bou-Arréridj - IRB Laghouat
 4. ES Ouargla - ASM Oran
 5. Saida 1 - AC Paradou
 6. ASO Chlef - USM Alger
 7. RC Arbaa - EF FLN (SBA)
 8. ES Sétif - CA Batna

Quarts de finale :

- Vainqueur (Saida 1 - PAC) contre vainqueur (ASK-UST)
 Vainqueur (RCA-EFFLN «SBA») contre V (Asbamor Benamor - Saida 2)
 Vainqueur (ESS-CAB) contre V (CABBA-IRBL)
 Vainqueur (ASO-USMA) contre vainqueur (ESO-ASMO)

Catégorie U17 :

- 8e de finale :

1. MSP Batna - IRC Sétif
 2. AS Bordj Ghedir- WA Tlemcen
 3. USM Annaba - ES Sétif
 4. CSBV El Oued-JSM Tiaret
 5. AC Paradou - JM Oum Drou
 6. ES Souk Ahras-GC Mascara
 7. USM Alger -USM Bel-Abbès
 8. ASO Chlef -ASC Ouargla

Quarts de finale :

- Vainqueur (MSPB-IRCS) contre vainqueur (PAC-JMOD)
 Vainqueur (ASBG-WAT) contre vainqueur (USMAN-ESS)
 Vainqueur (USMA-USMBA) contre vainqueur (ESSA-GCM)

- Vainqueur (ASO-ASCO) contre vainqueur (CSBVEO-JSMT)

Catégorie U20 :

- 8e de finale :
 1. WA Rouiba - NRB Touggourt
 2. AC Paradou - US Tebessa
 3. WA Mostaganem-USF Bordj Bou Arreridj
 4. ASO Chlef - USM Bel-Abbès
 5. GC Mascara -IRB Bougara
 6. ES Sétif - CS Constantine
 7.JSM Tiaret -CA Bordj Bou-Arréridj
 8. Hamra Annaba - IRB Laghouat

Quarts de finale :

- Vainqueur (WAM-USFBBA) contre vainqueur (H.Annaba-IRBL)
 Vainqueur (PAC-UST) contre vainqueur (WAR-NRBT)
 Vainqueur (GCM-IRBL) contre vainqueur (ASO-USMBA)
 Vainqueur (JSMT-CABBA) contre vainqueur (ESS-CSC)

**Programme des 16es et des
8es de finale (Cat. U21)**

Programme des 16es et des 8es de finale de la Coupe d'Algérie de football, catégorie «U21 / Garçons», dévoilé par la Fédération algérienne de football et la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie, au lendemain du tirage au sort effectué lundi, au siège de la FAF :

-> 16^e de finale :

1. ASM Oran - US Chaouia
 2. ESM Koléa - CABB Arréridj
 3. JS Saoura - ASO Chlef
 4. JS Kabylie - DRB Tadjnenet
 5. CA Batna - USM Alger
 6. AB Merouana - RC Arbaâ
 7. CR Belouizdad - JSM Bejaia
 8. MO Bejaia - A. Boussaâda
 9. MC El Eulma - NA Hussein-Dey
 10. RC Relizane - MC Oran
 11. USM El Harrach - USM Belabbès
 12. CRB Ain Fekroun - WA Tlemcen
 13. MC Alger - ES Sétif
 14. AS Khroub - MC Sâida
 15. USMM Hadjout - O. Médéa
 16. CS Constantine - USM Blida

-> 8^e de finale :

- 1-Vainqueur (ESMK - CABBA) contre V. (MC El Eulma - NAHDeY)
 2-Vainqueur (RCR - MCO) contre V. (CRBA - WAT)
 3-Vainqueur (ASMO - USC) contre V. (JSS - ASO)
 4-Vainqueur (ASK - MCS) contre V. (USMH - O. Médéa)
 5-Vainqueur (MCA - ESS) contre V. (USMMH - O. Médéa)
 6-Vainqueur (ABM - RCA) contre V. (CRB - JSMB)
 7-Vainqueur (CSC - USM) contre V. (MOB - A. Boussaâda)
 8-Vainqueur (JSK - DRBT) contre V. (CAB - USMA).

USM ALGER

L'absence de Belaïli à l'entraînement due à une grippe

L'absence du meneur de jeu de l'USM Alger, Youcef Belaïli, à la séance d'entraînement hier matin au stade Omar-Hamadi (Bologhine) est «due à une grippe», a annoncé le club algérois sur son site officiel.

Le n°10 des Rouge et Noir avait participé à la séance de reprise, effectuée la veille, mais ayant attrapé froid entretemps, il a été contraint de faire l'impassé sur l'entraînement suivant.

«Bien que grippé, Belaïli s'est présenté à Bologhine, en tenue de ville, pour marquer sa présence, et surtout, pour montrer au staff technique qu'il était vraiment dans l'incapacité de prendre part à cette séance» a précisé le club. Une explication qui s'imposait vu le passif de l'ancien buteur de l'ES Tunis (Tunisie), car déjà réprimandé à plusieurs reprises, aussi bien par le coach Hubert Velud que par la direction, pour avoir séché des séances d'entraînement sans justification. Cette fois, l'argument de

Belaïli semble valable, faisant que son absence à la séance de mardi ne devrait engendrer aucune sanction. Le club a annoncé, par ailleurs, l'imminent retour du jeune milieu offensif, Karim Baïtèche, indisponible depuis plusieurs jours à cause d'une blessure.

«Baïtèche devrait pouvoir reprendre les entraînements dès la semaine prochaine, mais pour un début, il se contentera de suivre un programme de préparation spécifique, en solo» a cependant précisé le communiqué.

De leur côté, le gardien Mohamed Amine Zemmamouche, le défenseur Brahim Boudebouda et le milieu offensif Feham Bouazza, toujours convalescents, se sont contentés mardi d'une séance de musculation, en salle, en attendant leur total rétablissement, pour pouvoir réintégrer le groupe. Ce vendredi, l'USMA (4e avec 26 pts) se déplace au stade du 20-Août 55 pour y défier le CR Belouizdad (10e avec 22 pts) pour le compte de la 18e journée de Mobilis-Ligue 1.



DÉMISSION DE L'ENTRAÎNEUR L'ASO CHLEF Medouar : «On n'a rien reçu par écrit»



tête de l'ASO Chlef en octobre 2014 en remplacement de Meziane Ighil qui avait démissionné pour raisons familiales. Il avait déjà entraîné le club lors de la saison 2012-2013. Avant dernier du classement avec 17 points, l'ASO Chlef a laissé filer une bonne occasion de disputer son adversaire du jour et lanterne rouge du championnat avec 15 points lors de sa réception. Avec cette nouvelle contre performance, la situation de l'ASO Chlef se complique davantage dans les profondeurs du classement. Lors de la prochaine journée prévue vendredi et samedi, l'ASO se rendra à Béjaïa pour défier le leader le MOB.

FOOT / CHAMPIONNAT D'ÉGYPTE Un arbitre français pour le derby Al Ahly - Zamalek

La rencontre de football Al Ahly du Caire - Zamalek, prévu demain à huis clos au Cairo-Stadium pour le compte du championnat de Ligue égyptienne, sera dirigée par un arbitre français, Tony Chapron, rapportait hier la presse locale.

Ce derby du Caire offre, toujours, l'une des rivalités les plus chaudes du football mondial. En cas de victoire, le Zamalek, leader actuel du championnat pourrait relever son adversaire du jour à 11 points.

La désignation d'un arbitre étranger au championnat d'Egypte fait suite aux doléances des dirigeants d'Al Ahly, champion en titre, qui se sont plaints cette saison des erreurs d'arbitrage. Et en vertu d'un accord entre les Fédérations française et égyptienne, Chapron est désigné pour officier le match de jeudi et découvrir du coup le Championnat égyptien, en compagnie de trois assistants français également. Néanmoins, ce derby du Caire sera privé de son ambiance, puisqu'il se jouera à huis clos pour des raisons de sécurité.

FOOTBALL - NIGERIA Décès de l'ancien gardien international Wilfred Agbonavbare



L'ancien gardien international du Nigeria, Wilfred Agbonavbare, est décédé hier, à 48 ans, des suites d'un cancer contre lequel il a longuement lutté, a annoncé la presse. Le keeper des Super Eagles entre 1983 et 1995, a eu une riche carrière sur le plan international, étoffant son palmarès, entre autres, par une Coupe d'Afrique des nations en 1994, et un 8^e de finale au Mondial de la même année, aux Etats-Unis.

Ex club, Agbonavbare a porté entre autres les couleurs du New Nigeria Bank, entre 1983 et 1989, avant de rejoindre le club espagnol Rayo Vallecano, de 1990 à 1995.

APS

CHELSEA : UN ACCORD AVEC CUADRADO

Annoncé du côté de Chelsea depuis plusieurs jours, Juan Guillermo Cuadrado (26 ans, 17 matches et 4 buts en Serie A cette saison) a fait un pas de plus vers Londres. Selon *La Gazzetta dello Sport*, l'international colombien est parvenu à un accord de principe avec les Blues. Ces derniers doivent désormais s'entendre avec la Fiorentina qui n'a pas l'intention de céder son joueur à moins de 35 millions d'euros, soit le montant de sa clause libératoire. Chelsea n'en propose actuellement que 28 millions, mais une vente d'André Schürrle pourrait accélérer ce dossier (cf. brève de 09h37).

FABEGRAS ÉVOQUE SON AVENIR

Arrivé cette saison à Chelsea, Cesc Fabregas le milieu de terrain espagnol est à son deuxième club anglais après Arsenal. Interrogé par *El País* sur ce retour en Angleterre, l'ancien Barcelonais estime être plus à son aise pour ce retour en Premier League si bien qu'il pense déjà à son après-football en tant que joueur.

À cet effet, Fabregas déclare : "J'ai choisi Londres parce que je veux toujours être dans les endroits où je me sens bien aimé, et je dois dire que je suis heureux ici, je me sens plus respecté et considéré qu'en Espagne. Avenir? Je ne sais pas ce qui va arriver, mais je sens que je ne peux jamais être hors du football. Et je pense que j'ai la personnalité pour être un entraîneur." Cela tombe plutôt bien pour l'ancien Gunner puisque José Mourinho pourrait déjà l'initier à cette future reconversion. Leader de Premier League, le joueur de 27 ans réussit pour l'instant ses débuts avec les Blues.

PLUS DE £16 000 POUR UNE PARIEUSE EN FA CUP !

La cote vertigineuse de certains paris a alléché certains audacieux, et cette fan de football a donc misé sur les défaites de Chelsea et Manchester City notamment. Mais elle ne s'est pas arrêtée là, puisqu'elle a aussi parié sur les victoires de Leicester à Tottenham, Crystal Palace à Southampton, et Reading à Cardiff. Fine analiste ou immense veinard, Rosie a eu la joie de découvrir dans un pub, accompagné de son petit ami, qu'elle avait gagné pas moins de £16 087 ! Une somme rondelette qu'elle doit aux belles performances des clubs de Football League.

GUARDIOLA PAS SÛR DE PROLONGER

Pep Guardiola, le coach du Bayern Munich, ne semble pas pressé de prolonger avec le club allemand. Pep Guardiola est sous contrat jusqu'en juin 2016 avec le Bayern Munich. Interrogé au sujet de son avenir, le coach a confié qu'il n'avait pas envie de parler de prolongations pour le moment. « Nous aurons tout le temps d'en parler en fin de saison. Le foot est aujourd'hui comme ça. Tout peut être complètement différent le lendemain », a-t-il confié en conférence de presse.



YAYA TOURÉ DEVIENT TRÈS ACCESSIBLE !

Yaya Touré, auprès de qui l'Inter de Milan manifeste un intérêt depuis peu, pourrait répondre favorablement à son ancien coach Roberto Mancini, si on croit les informations du *Daily Mirror*. Selon cette source, le milieu de terrain des Citizens serait prêt à faire un énorme sacrifice pour rejoindre l'Inter Milan, le club entraîné par Roberto Mancini qui l'a eu sous ses ordres à Manchester City.

L'international ivoirien de 31 ans serait prêt à réduire son salaire de moitié pour rejoindre la série A. Il percevrait alors 90.000 £ par semaine plus des primes contre les 180.000 £ qu'il gagne en ce moment avec les Skyblues.

HAMBOURG SANCTIONNÉ POUR L'AGGRESSION DE RIBÉRY

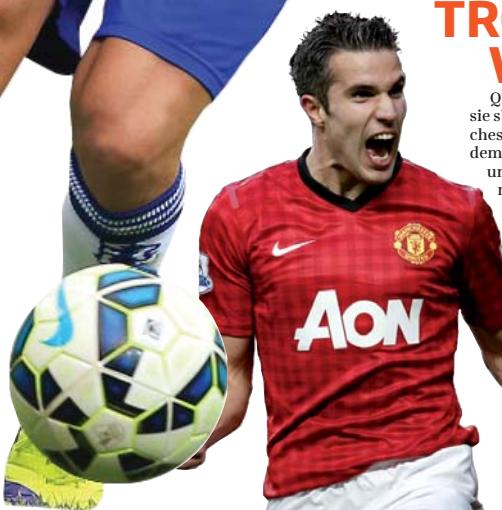
La fédération allemande (DFB) a infligé une amende de 55.000 euros à Hambourg, dont un supporteur avait agressé Franck Ribéry, en octobre dernier lors d'un match de Coupe d'Allemagne remporté par le Bayern. Ce supporteur lui avait lancé son écharpe au visage, brandissant un doigt d'honneur, avant l'intervention des agents de sécurité.

UN AVENIR VRAIMENT TROUBLE POUR VAN PERSIE ?

Qu'on se le dise, l'attaquant Robin Van Persie s'interroge à propos de son avenir à Manchester United. L'international néerlandais se demande franchement s'il obtiendra, ou non,

un nouveau contrat. Alors que son engagement actuel expirera en juin 2016, l'ancien joueur d'Arsenal a confié, dixit Sky Sports, qu'il n'est pas sûr d'obtenir gain de cause. "Je vais rester ici pendant 18 mois. Je ne peux pas regarder vers l'avenir. Je ne sais pas ce qui va se passer ensuite. Nous devons attendre et voir", a indiqué Robin van Persie. Ce dernier a ajouté qu'il a parfaitement

conscience qu'il n'a pas été très performant depuis le début de la saison. "Cette année, j'ai joué 20 matches et marqué 8 buts. Je ne suis pas heureux. Je veux marquer plus", a-t-il souligné.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
EMAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 28 Janvier 2015 - 7 Rabie El-thani - N° 853 - Troisième année



Partenaire Officiel
de l'Équipe Nationale
et de la FAF

mobilis
موبليس

FÉLICITATIONS / FIERS DE VOTRE QUALIFICATION |

الجزائر بالدزا **والختمرا ديانا**